

SUNDHOFFEN



Une journée citoyenne ensemble...

sommaire

• Sommaire	2
• Le Mot du Maire	3
• Délibérations du Conseil Municipal	4-8
• Les principaux investissements de la commune en 2017	9
• Les finances communales en 2016	10-11
• SIEPI	12
• Recensement de la population 2018	13
• Délibérations du Conseil Municipal de 1917	14-15
• Chronique de l'école de Sundhoffen pour l'année 1917	16-17
• Sundhoffen vu à travers la presse en 1917	18
• Infos mairie	19-22
• Infos utiles	23-25
• Paroisse Protestante	26
• Paroisse Catholique	27
• Poèmes	28
• Au fil des saisons	29-37
• Ecole Primaire	38
• Ecole Maternelle	39
• Calendrier des manifestations	40
• Où joindre les associations ?	41
• Corps des Sapeurs-Pompiers	42
• Musique « Espérance » de Sundhoffen	43
• Anciens Combattants et Victimes de guerres de Sundhoffen	44
• Pétanque club	45
• Chorale « Echo de l'Ill »	46
• Secouristes et donneurs de sang	47
• Club de gymnastique	48
• Ell Watter	49
• « Automne Fleuri » association des retraités	50
• Quilles club	51
• Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Sundhoffen (APEES)	52
• Association Familiale de Sundhoffen	53
• Arts Martiaux	54
• Tennis club	55
• A.S. Sundhoffen	56
• A.P.P. Sundhoffen – Etang les « Muguets »	57
• Voyage	58-59
• Au fil des saisons	61-63

Graphisme, mise en page et impression :

 m'serson WITTENHEIM

Remerciements à toutes les personnes qui ont fourni des photos ou se sont associées à l'élaboration du bulletin.

LE MOT DU MAIRE

Chères Sundhoviennes, chers Sundhoviens,
Que retiendrons-nous de cette année 2017 qui est sur le point de s'achever ?

Tout d'abord les dérèglements climatiques qui d'année en année s'accroissent avec leur cortège de drames tant humains que matériels et qui doivent nous interpeller.

En tant qu'homme et citoyen nous sommes tous concernés et coresponsables à travers nos modes de vie.

Ensuite l'année des échéances électorales cruciales pour notre pays.

Les Françaises et les Français ont été appelés à s'exprimer et à faire leur choix. Ils l'ont fait en leur âme et conscience.

A Sundhoffen ils l'ont fait massivement. Et son Maire n'est pas peu fier du taux de participation exceptionnel atteint dans sa commune lors des élections présidentielles d'avril et mai derniers : 88,68 % lors du 1er tour et 82,72 % lors du second tour.

Les immenses problèmes non résolus et accumulés au cours des dernières décennies sont tellement brûlants que nous ne pouvons que souhaiter que la nouvelle majorité sortie des urnes réussisse, et cela quelles que soient nos propres opinions politiques. L'inverse serait en effet grave pour notre pays.

Sur le plan local j'évoquerai tout d'abord l'organisation de notre première Journée Citoyenne le 20 mai dernier. Elle a connu un franc succès. Tous ceux qui y ont participé ont eu l'occasion de démontrer qu'avec un minimum de bonne volonté et de courage on peut se transformer de citoyen consommateur en citoyen acteur.

Les 70 participants l'ont prouvé par leur implication exemplaire, avec en sus la satisfaction non seulement de s'être rendus

utiles à la collectivité, mais également d'avoir découvert, dans la bonne humeur et la convivialité, la même volonté de s'engager chez ses concitoyens. Dès à présent nous vous donnons rendez-vous pour la seconde édition fixée au 26 mai 2018.

Puis je citerai le quasi achèvement de l'ambitieux programme d'enfouissement des réseaux secs et de rénovation de l'éclairage public. Cela fut une opération de très longue haleine, démarrée il y a vingt-cinq ans lors de l'arrivée du gaz naturel et de la mise en place du réseau câblé.

Une opération réalisée avec le soutien sans faille des conseils municipaux successifs qui ont toujours su œuvrer dans le sens du progrès, tout en étant conscients des montants importants en jeu.

Ce sont en effet près de 3,5 millions d'€uros qui auront été investis et qui auront permis d'enterrer, avec le concours de ses différents partenaires, la totalité des réseaux aériens.

A ce jour Sundhoffen peut s'enorgueillir d'être la 6^{ème} commune du département à avoir achevé ce genre d'opération.

Enfin je mentionnerai le démarrage des travaux de réaménagement d'une ancienne menuiserie en Centre de Première Intervention pour nos valeureux sapeurs-pompiers. Leur achèvement est prévu pour la fin de l'été 2018. Son coût (env. 700 000 €) viendra s'ajouter aux 2 750 000 € investis depuis le début du présent mandat municipal.

Ces sommes traduisent la volonté inébranlable de vos élus à aller de l'avant tout en veillant à une gestion financière saine, équitable et supportable pour l'ensemble des contribuables.

Mais ce ne sont là que quelques aspects de la vie si riche et si passionnante de notre commune dont vous pourrez découvrir de nombreuses autres facettes dans les pages qui suivent.

*Joyeuses fêtes de Noël
et Bonne Année 2018!*

Votre Maire:


Jean-Marc SCHYLLER



Depuis notre dernier bulletin communal, le Conseil Municipal s'est réuni neuf fois en séance ordinaire. Voici les principales délibérations prises :

Séance du 5 décembre 2016

- **Aménagement du Centre de Première Intervention.** Le Conseil décide d'attribuer à l'équipe MEYER-JELTSCH-MELLARDI, dont le mandataire est M. Etienne-Morand MEYER, architecte à Colmar, le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réaménagement et de restructuration du bâtiment situé au 1 rue de la Gare, à un taux de 10,90% du montant estimé des travaux, soit un montant provisoire de **51 230,00 € HT**.
- **Ligne de trésorerie.** Le Conseil autorise M. le Maire à ouvrir une ligne de trésorerie pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la commune auprès de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, pour une durée de 12 mois et dans la limite de **200 000 €**.
- **Subvention.** Le Conseil accorde une subvention aux coopératives scolaires de l'école maternelle et de l'école primaire d'un montant de 5,50 € par élève pour la fête de Noël des enfants.

Séance du 30 janvier 2017

- **Acquisition de matériels.** Le Conseil décide d'acquérir divers matériels pour l'école maternelle, l'école élémentaire, le corps de sapeurs-pompiers et les services de la commune. *Achats effectués pour un montant de 12 240 € TTC.*

- **Travaux.** Le Conseil décide d'installer un système de vidéophonie pour sécuriser les différents accès à l'école élémentaire pour un montant estimé à 3 651,30 € HT.
- **Personnel saisonnier.** Le Conseil décide de recruter six agents saisonniers à raison de deux semaines chacun pendant les congés d'été 2017.

Séance du 27 mars 2017

- **Centre de Première Intervention.** Le Conseil approuve :
 - l'Avant-Projet Définitif d'aménagement d'un Centre de Première Intervention au 1 rue de la Gare et accepte le coût prévisionnel définitif des travaux qui s'élève à **646 603,86 € HT** soit **775 924,63 € TTC**.
 - l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour un montant de **19 429,40 € HT** soit **23 099,28 € TTC**.
- **Acquisition de parcelles.** Le Conseil décide d'acquérir :
 - une bande de terre d'une surface de 19 m² issue de la parcelle cadastrée section 6 n°1, située au 2 rue des Vosges. La parcelle sera acquise à **l'euro symbolique** et versée dans le domaine public de la commune.
 - des parcelles de bois situées au lieu-dit Im Bruch, section 54, représentant une surface de 38,94 ares au total, pour un montant de **1 600 €**.
- **Recrutement.** Le Conseil décide de recruter un agent saisonnier à temps complet du 1^{er} juin au 30 septembre 2017.



- **Trésorier.** Le Conseil décide d'accorder à M. Bernard VASSELON, responsable de la Trésorerie de Colmar Municipale, à compter du 1^{er} janvier 2017, l'indemnité de conseil au taux maximal.
- **Compte administratif.** Le Conseil approuve le Compte administratif 2016, lequel dégage un excédent de fonctionnement de **354 598,65 €** et un excédent d'investissement de **81 415,04 €**.
- **Compte de gestion.** Le Conseil déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le receveur municipal n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
- **Impôts locaux.** Les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 sont fixés comme suit : taxe d'habitation à **9,50 %**, taxe foncière sur propriétés bâties à **11,40 %** et taxe foncière sur propriétés non bâties à **42 %**.
- **Budget primitif 2017.** Le Conseil vote le budget primitif équilibré en recettes et en dépenses à raison de **1 184 700 €** pour la section de fonctionnement et **1 638 200 €** pour la section d'investissement (restes à réaliser 2016 inclus).
- **Chasse.** Le Conseil décide de nommer M. Joseph MEYER comme estimateur des dégâts de gibier autre que le sanglier pour la durée restante de la location de chasse.

Séance du 2 mai 2017

- **Acquisition d'une parcelle.** Le Conseil décide d'acquérir au lieu-dit Buehn, route d'Appenwihr la parcelle cadastrée section 52 n° 227 d'une surface de 3,74 ares, pour la somme de **10 000 €**.
- **Tarifs communaux.** Le Conseil décide de fixer les tarifs applicables à compter du 1^{er} juillet 2017 pour les droits de place et le Centre Socio-Culturel et Sportif, suite à la décision de dissolution de l'Association de gestion du CSCS.



- **Taxe communale.** Le Conseil fixe à 8,50 le coefficient multiplicateur applicable à compter du 1^{er} janvier 2018 aux tarifs de référence de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité.
- **Régime forestier.** Le Conseil sollicite auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin la distraction du

régime forestier des parcelles cadastrales sur lesquelles sont implantés l'étang de pêche, le foyer de l'APP et l'antenne relais du Kastenwald.

- **Chasse.** Le Conseil décide d'agrée M. Christian SCHLIENGER en tant qu'associé détenteur du droit de chasse sur le lot n° 3.

Séance du 19 juin 2017

- **Centre de Première Intervention.** Dans le cadre du projet de restructuration et de réaménagement des locaux du Centre de Première Intervention, le Conseil attribue les marchés de travaux pour un montant total de **516 887,83 € HT** aux entreprises suivantes :
 - Terrassement : TP Schmitt, St Hippolyte
 - Démolition-désamiantage : NG Démolition, Issenheim
 - Gros-œuvre : Gugliucciello et fils, Sundhoffen
 - Charpente bois : Gross charpentes, Mulhouse
 - Charpente métallique : KBM Bâtiment, Mulhouse
 - Couverture-étanchéité : Schoenenberger SA, Colmar
 - Isolation extérieure ITE : Les Peintures réunies, Sausheim
 - Menuiserie extérieure aluminium : Jacob SAS, Lutterbach
 - Menuiserie intérieure : Menuiserie Bruppacher, Bergheim
 - Plâtrerie-cloison-faux-plafond : Meyer isolation, Kingersheim
 - Carrelage-revêtement de sol : Multisols, Colmar
 - Peinture : Lammer SARL, Stosswihr
 - Installation électrique : Electricité R. Joos, Munster
 - Installation chauffage sanitaire : Edgar Steinlé, Mittelwihr
 - Portes sectionnelles : Automatismes et Maintenance, Châtenois
 - Nettoyage : NHP, Colmar.



- **Travaux.** Le Conseil accepte la modification n° 2 au marché passé avec l'entreprise TAMAS BTP dans le cadre de la mise en souterrain des réseaux secs rue du Neuland, Grand'Rue, rue des Vosges, rue du Jura, rue des Alpes et rue du Petit-Colmar pour un montant de **10 791 € HT** soit **12 949,20 € TTC**.
- **Subventions.** Le Conseil attribue les subventions suivantes :
 - **1 750 €** à l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Sundhoffen pour les frais d'organisation des Temps d'Accueil Périscolaire,
 - **200 €** à l'Association de Soins et d'Aides à Domicile de Colmar et alentours (ASAD).
- **Chasse.** Le Conseil donne un avis favorable à l'agrément de M. Francis BANDELIER en tant qu'associé détenteur de droit de chasse et de M. Gaston ROTH en tant que garde-chasse particulier sur le lot n° 3.

Séance du 28 juin 2017

- **Ecoles.** Le Conseil émet un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée scolaire 2017/2018.
- **Syndicat d'Electricité et de Gaz.** Le Conseil donne un avis favorable à l'adhésion au Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin de la ville de Héringue pour le secteur de l'emprise aéroportuaire d'une surface de 10,5 hectares provenant d'un échange de terrain avec la ville de Saint Louis.

Séance du 10 juillet 2017

- **Travaux.** Le Conseil décide d'attribuer les travaux de rénovation et de mise aux normes des installations d'éclairage public (programme 2017) à la SAEM VIALIS de Colmar pour un montant de **31 410 € HT**, soit **37 692 € TTC**.
- **Loi NOTRE.** Le Conseil approuve la modification des statuts de Colmar Agglomération.

Séance du 11 septembre 2017

- **Voirie.** Le Conseil accepte la rétrocession de la voirie du Lotissement les Chênes, situé rue des Hêtres, et décide de l'incorporer dans le domaine public communal.
- **Acquisition de parcelles.** Le Conseil décide d'acquérir les parcelles issues de l'aménagement du Lotissement Les Champs situé rue des Peupliers et de verser les parcelles cadastrées section 66, n° 189, 190 et 267/34 dans le domaine public de la commune.

- **Contentieux.** Le Conseil autorise Monsieur le Maire à ester en justice suite au recours intenté le 21 juillet 2017 par M^{me} Andrée CLO auprès du Tribunal administratif de Strasbourg et visant à obtenir l'annulation de l'arrêté du 9 mars 2017 accordant un permis de construire à la SCI ZEUGMA pour la construction d'un abri de stockage.
- **Agent saisonnier.** Le Conseil donne son accord pour le prolongement du contrat de l'agent saisonnier sous contrat jusqu'au 31 octobre 2017 et le recrutement en 2018 d'un agent contractuel de droit public à temps complet pour faire face temporairement à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité, pour une durée maximale de six mois.



- **Fonds de concours.** Le Conseil décide d'affecter le reliquat du fonds de concours 2014-2016 de Colmar Agglomération à la réalisation des travaux de réaménagement et restructuration des locaux du Centre de Première Intervention pour un montant de **387,67 €** et d'affecter le fonds de concours 2017-2019 à la réalisation de la même opération pour un montant de **117 760,50 €**.
- **Subvention.** Le Conseil décide d'attribuer à l'Association Familiale une subvention de **530 €** pour l'organisation des animations multi-activités et de **1 701 €** pour l'organisation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de l'été 2017.
- **Travaux.** Le Conseil décide de demander une participation financière de **6 190 €** à l'Association

de Pêche et de Pisciculture de Sundhoffen dans le cadre des travaux de mise aux normes électriques du club-house de l'étang de pêche communal « Les Muguets ».

- **Subvention.** Le Conseil décide d'attribuer une subvention de fonctionnement de **200 €** à l'Association Trans Rhin Rail Colmar-Freiburg. Le versement de cette subvention est conditionné à la circulation du train exceptionnel qui doit relier Colmar à Neuf-Brisach le week-end du marché de Noël de Neuf-Brisach les 9 et 10 décembre 2017, avec arrêt à Sundhoffen.
- **Théâtre.** Le Conseil décide de conclure avec la Comédie de l'Est un contrat de coréalisation pour le spectacle proposé dans le cadre de la Comédie Vagabonde et de fixer le prix des places à 7 € pour le tarif plein et 5 € pour le tarif réduit.

Séance du 6 novembre 2017

- **Personnel communal.** Le Conseil décide d'instaurer le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour l'ensemble du personnel communal à compter du 1^{er} janvier 2018.
- **Agent saisonnier.** Le Conseil autorise M. le Maire à recruter six agents saisonniers à raison de deux semaines chacun pour les congés d'été 2018.
- **Voirie.** Le Conseil décide de fixer la taxe d'aménagement au taux majoré de 10 % pour le lieu-dit Colmarer Strasse tel que délimité au plan joint à la délibération.
- **Bail rural.** Le Conseil décide de louer à M. Alfred SEMBACH, domicilié à ANDOLSHEIM, la parcelle sise au lieu-dit Niederkritt et cadastrée section 55, n° 52, d'une superficie de 18 ares et 75 centiares, au prix de 2 € de l'are, soit 37,50 € au total, pour une durée de 9 ans.
- **Sapeur-pompier.** Le Conseil accepte la candidature de M. Maxime LANG pour suivre la formation afin d'obtenir le permis de catégorie C nécessaire à la conduite du véhicule d'intervention.
- **Voirie.** Le Conseil approuve les travaux de signalisation horizontale programmés en 2017 route de Sainte Croix-en-Plaine et route d'Appenwihr et sollicite l'aide financière du Département pour la réalisation de cette opération.
- **Convention.** Le Conseil approuve le projet de convention de répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération

entre le Conseil départemental du Haut-Rhin et la commune.

- **Subventions.** Le Conseil décide d'accorder :
 - Une subvention aux coopératives scolaires pour la fête de Noël de l'école maternelle et de l'école élémentaire de Sundhoffen d'un montant de 5,50 € par élève.
 - Une subvention de fonctionnement de 1 550 € à l'association Musique Espérance de Sundhoffen pour l'achat d'une nouvelle batterie, de ses accessoires et d'un glockenspiel.
 - Une subvention de fonctionnement de 1 800 € à l'Association Sportive de Sundhoffen, au regard des dépenses exceptionnelles supportées en 2017 par l'association pour l'entretien de son terrain de football et de son club-house.



Outre les séances du Conseil Municipal, les conseillers se réunissent régulièrement au sein de commissions thématiques.

COMMISSION DES FINANCES

8 mars - 14 novembre

COMMISSIONS RÉUNIES

6 février

COMMISSION DE LA VIE ASSOCIATIVE

21 septembre

COMMISSION TECHNIQUE

16 janvier - 6 mars - 4 décembre

**COMMISSION D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

11 janvier - 18 janvier - 10 février

21 février - 1^{er} mars - 7 mars

5 avril - 18 avril - 3 mai - 31 mai - 15 juin

5 septembre - 23 octobre - 27 novembre

**COMMISSION INFORMATION ET
COMMUNICATION**

25 janvier - 23 février - 27 avril

1^{er} juin - 29 août - 24 octobre

**COMMISSION ADMINISTRATIVE CHARGÉE DE
LA RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES**

6 janvier - 28 février - 18 avril - 6 juin

**COMMISSION COMMUNALE
DES IMPÔTS DIRECTS**

10 mars

**COMMISSION DE L'ÉDUCATION
ET DE LA JEUNESSE**

6 juin

**COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAL
DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES**

4 janvier - 5 juillet

ASSOCIATION FONCIÈRE

26 janvier - 4 avril

CONSEIL DES ÉCOLES

10 mars - 16 juin - 28 juin

7 novembre - 10 novembre

**OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS,
DE LA CULTURE ET DES LOISIRS**

7 septembre

**RÉUNION PUBLIQUE
SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME**

24 avril (CSCS) - 10 mai (mairie sur RDV)

18 mai

D'autre part, ils assistent également aux diverses réunions des structures intercommunales auxquelles la commune adhère :

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE COLMAR
AGGLOMÉRATION (CA)**

9 février - 30 mars - 9 juin

28 septembre - 30 novembre

21 décembre

RÉUNIONS DES MAIRES CA

14 janvier - 24 février

24 mars - 3 mai - 26 mai - 16 juin

25 août - 23 septembre

14 octobre - 2 décembre - 11 décembre

BUREAU CA

25 janvier - 15 mars

14 juin - 14 septembre

16 novembre - 14 décembre

COMMISSIONS THÉMATIQUES CA

20 et 25 janvier

9, 13 et 14 mars

4, 5 et 26 avril - 14 juin

11, 12 et 25 septembre

13 et 15 novembre - 13 décembre

**SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ
ET DE GAZ DU RHIN**

26 juin - 18 septembre - 16 octobre

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA
MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES
AGÉES À KUNHEIM (SYMAPAK)**

1^{er} mars - 19 avril - 2 novembre

**SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPÊTRES
INTERCOMMUNALES (BRIGADES VERTES)**

11 avril

SYNDICAT MIXTE DE L'ILL

31 janvier

**SYNDICAT DE GESTION DU PARC À GRUMES
D'ANDOLSHEIM**

18 février

**SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT
COLMAR-RHIN-VOSGES**

28 mars - 19 décembre

CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE

16 novembre

GRAND PAYS DE COLMAR

17 novembre

ADAUHR

23 janvier

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE
LA PLAINE DE L'ILL**

10 mars - 13 juin - 11 octobre - 1^{er} décembre

Les principaux investissements de la commune en 2017

Les dernières opérations achevées :

Enfouissement des réseaux secs dans les rues du Petit-Colmar, du Neuland, des Vosges, du Jura et la Grand'Rue – remplacement des luminaires dans les rues des Alpes, des Bouleaux, des Peupliers, des Charmes et des Tilleuls : 623 230 € TTC environ

- Aide du Syndicat départemental d'électricité et de gaz du Rhin / participation du concessionnaire ENEDIS : 91 852 €
- Plan régional de soutien à l'investissement des communes de moins de 2 500 habitants de la Région Grand Est : 20 000 €



Aménagement d'un espace partagé piétons/cyclistes à l'entrée nord-ouest de l'agglomération : 130 920 € TTC environ

- Produit des amendes de police : 25 290 €
- Participation de Colmar Agglomération pour le réseau d'eaux pluviales.
- Participation de Colmar Agglomération pour la mise en accessibilité des arrêts de bus.



Rénovation d'un chemin rural : 18 916 € TTC

- Soutien financier de l'Etat - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 3 940 €



Rénovation de la toiture du Centre Socio-Culturel et Sportif, 2nde tranche : 41 085 € TTC

- Soutien financier de l'Etat – Fonds de soutien à l'investissement public local : 12 000 €

Rénovation de l'entrée principale de l'école élémentaire et mise en place d'un contrôle d'accès (vidéophonie) : 20 120 € TTC

Soutien financier de l'Etat :

- Réserve parlementaire (pour la rénovation de l'entrée) : 4 169 €
- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (pour la sécurisation de l'école) : 1 461 €

Rénovation du caniveau central de la rue des Coquelicots : 11 488 € TTC



En 2017, nous avons lancé les chantiers suivants :

Restructuration et réaménagement du Centre de Première Intervention : 750 500 € TTC environ

- Soutien financier de Colmar Agglomération - Fonds de concours : 118 148 €



Opération de rénovation et de mise aux normes de l'éclairage public dans les rues de l'Adjudant-Chef Henri Lavigne, des Hirondelles, des Merles, Prairial, Philippe Husser et sur la digue de l'III : 37 692 € TTC



Le **compte administratif 2016** retrace l'exécution du budget voté par le Conseil municipal. Il correspond donc à la situation exacte des finances communales en fin d'exercice budgétaire.

LES DÉPENSES DE 2016

2 219 278 € de dépenses réelles, réparties de la manière suivante :

996 745 € de travaux

136 659 € pour l'acquisition ou l'aménagement de terrains, bâtiments, matériel et mobilier

683 096 € pour le fonctionnement des services et bâtiments communaux dont :

- **151 000 €** environ pour les écoles et l'accueil périscolaire
- **28 780 €** pour la Maison des Associations
- **8 750 €** pour le corps des sapeurs-pompiers

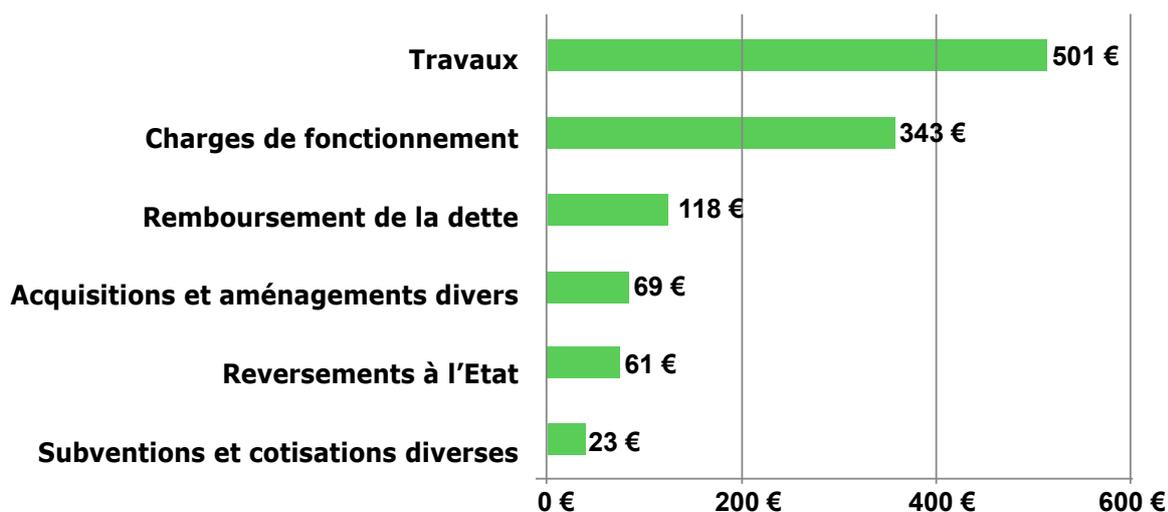
235 174 € pour le remboursement de la dette (capital et intérêts des emprunts)

121 827 € de reversements à l'Etat (mécanismes de compensation)

45 777 € de subventions et cotisations diverses

Soit un montant par habitant de :

(pour 1991 habitants au total, chiffres INSEE)



LES RECETTES DE 2016

2 323 681 € de recettes réelles, réparties de la manière suivante :

845 203 € en dotations, subventions diverses et remboursement par l'Etat de la TVA

504 923 € en contributions directes (taxe foncière, taxe d'habitation)

455 955 € d'autres impôts et taxes (dont attribution de compensation de Colmar Agglomération : 354 633 €)

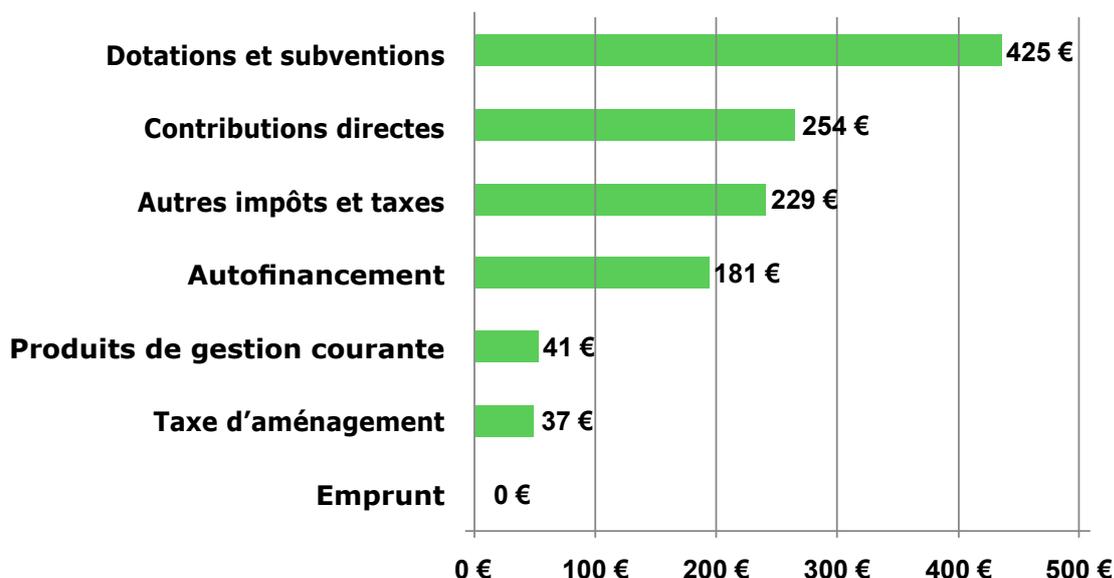
361 017 € d'autofinancement (épargne dégagée par la section de fonctionnement en 2015)

82 446 € de produits de gestion courante (loyers, redevances, concessions...)

74 137 € de taxe d'aménagement

Soit un montant par habitant de :

(pour 1991 habitants au total, chiffres INSEE)



ZOOM

la renégociation de la dette de la commune

En raison de la baisse substantielle des taux d'intérêt au cours des dernières années, la commune a renégocié l'emprunt contracté en 2010 pour le financement des travaux de la Maison des Associations, à un taux fixe de 3% sur 15 ans.

C'est ainsi qu'en mars 2016, la commune a remboursé de manière anticipée cet emprunt et a signé un nouveau contrat de prêt pour un montant de 1 550 000 €, à un taux fixe de 1,17% sur 10 ans.

Par cette opération, la commune a économisé 147 614 €.



Le SIEPI (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill)

Votre service des eaux : Le SIEPI (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill)

Le Syndicat approvisionne en eau potable **16** communes (soit environ **18 900** habitants en 2017) situées au sud-est et sud-ouest de Colmar, et il assure la collecte des eaux usées pour 8 d'entre elles.

L'année 2017 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau technicien pour renforcer l'équipe : M. Jérémie GUTLEBEN :



Concernant les grands chantiers de l'année 2017 :

- Equipement de la commune de Biltzheim en radio-relève
- Remplacement d'une pompe au Forage Nord
- Réalisation d'un bouclage à Husseren, route du vin
- Lancement des levés topographiques dans le cadre du diagnostic de nos réseaux eau potable et assainissement
- Reprise de l'étanchéité du bâtiment central du réservoir de la Bumatt
- Renforcement de la conduite AEP sur 500ml à Herrlisheim Vignoble, route du vin en direction de Hattstatt et remise à neuf de 19 branchements
- Réalisation d'une extension du réseau AEP en DN100 rue du Muscat à Voegtlinshoffen sur 45ml
- Détartrage du réseau AEP à Hattstatt en nocturne



Nous vous rappelons que tout changement de composition de votre foyer (nombre de personnes) est à signaler au secrétariat du SIEPI.

Le SIEPI vous informe sur ses tarifs :

- **Eau potable** : 0,950 € HT/m³ • **Assainissement** : 1,060 € HT/m³
- Auxquels s'ajoutent les taxes de l'Agence de l'Eau et les frais fixes d'entretien.

**L'équipe du SIEPI est votre service de proximité en cas d'urgence pour l'eau potable et l'assainissement :
24H/24 et 7J/7 au N° 03 89 49 45 15**



RECENSEMENT de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,8 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Insee & votre commune

Délibérations du Conseil Municipal de 1917

Séance du 4 mars 1917

- La commune a touché une somme de 319,76 Marks représentant les frais de collecte de métaux destinés à l'industrie de guerre. Le Conseil Municipal fixe les indemnités à attribuer aux sieurs KERN, FUCHS, OBERZUSSER, ZIMMERLIN, FRANK, SPÄTH et SCHNAEBELE qui ont prêté leur concours.
- La cotisation au syndicat agricole pour l'exercice 1916 et s'élevant à 1 954,10 Marks sera couverte à hauteur de 1 160 Marks par le produit 1916 de la chasse et pour 794,10 Marks par une taxe additionnelle aux impôts fonciers.

Séance du 3 avril 1917

Le Conseiller ROTH Sigismond (qui n'assiste pas à la séance) propose de se libérer de l'obligation d'entretenir un taureau et un verrat en versant un montant forfaitaire. La commune demande une indemnité de 16 500 Marks payable en espèces. S'y rajoutant les frais de procédure. Roth a donné son accord sur cette base.

Le Conseil charge le maire de signer le contrat à passer devant notaire le cas échéant.

Roth s'acquittera de sa mission précédente jusqu'au 31 décembre 1917. En conséquence il touchera les intérêts échus jusqu'à cette même date. La transaction sera réalisée auprès de la Caisse de dépôts locale où Roth a déposé l'essentiel de ses disponibilités. Le montant de la transaction sera placé en emprunt de guerre auprès de la Caisse de dépôts de l'Etat. Les intérêts produits par cette somme seront consacrés ad aeternam au paiement des saillies.

Séance du 16 avril 1917

- Le quorum n'étant pas atteint à l'ouverture de la séance celle-ci est levée et une nouvelle séance, avec le même ordre du jour, est immédiatement ouverte.
- En ce qui concerne les tickets complémentaires pour la délivrance de viande, le Conseil décide d'accorder à tous les ayants-droit une remise sur les tarifs, dans la mesure où ceux-ci sont essentiellement sans fortune, alors que les autres citoyens vivent de leurs propres productions.
- Le Conseil dresse la liste des travailleurs de force ayant droit à des tickets complémentaires de pain.
- Le Conseil se dit prêt à céder à l'administration militaire, conformément au projet de contrat du 23 mars 1917, les bois d'œuvre issus de la forêt communale. Cependant, très peu sont disponibles.

Séance du 24 avril 1917

- Le Conseil cède pour l'exercice 1917 l'herbe de part et d'autre de la route de Colmar au Cantonnier KUHN.
- Le Conseil fixe le montant de la taxe sur les chiens à 12 Marks (l'an) à partir du 1er avril 1917.

Séance du 20 mai 1917

- Pour favoriser la destruction des corbeaux et des moineaux le Conseil vote un crédit de 50 Marks. (5 Pfennigs par tête de moineau et 20 Pfennigs par tête de corbeau). La personne chargée de la collecte touchera 2 Pfennigs par tête.
- Le Conseil décide l'achat d'un bouc auprès de la Société d'agriculture et de le confier à la personne chargée de son entretien. La commune se réserve le droit de propriété du dit bouc.
- Le Conseil décide de répartir les 504 kg de sucre destiné à la chaptalisation en fonction du nombre de personnes par famille, pour les familles qui n'en ont pas reçu lors de l'attribution précédente.
- Le Conseil décide de répartir la subvention versée par l'Office de la viande et destinée aux personnes de condition modeste comme suit : pour chaque ticket complémentaire vert on versera aux bouchers jusqu'au 20 mai un montant de 50 Pfennigs. Le Conseil renonce au paiement des 20 Pfennigs complémentaires. A partir du 20 mai on paiera aux bouchers 70 Pfennigs par ticket vert.

Séance du 27 septembre 1917

- Le Conseil décide d'attribuer l'entretien du taureau reproducteur du 1^{er} janvier 1918 au 31 mars 1924 au titulaire actuel FUCHS Adolf aux conditions suivantes :
 - 1) Pour l'instant il faudra mettre deux taureaux à disposition et Fuchs devra lui-même se les procurer.
 - 2) Fuchs touchera de la commune un montant annuel de 1 000 Marks. Pour la période du 1^{er} janvier 1918 au 31 mars 1918 il touchera 250 Marks. Si par la suite il fallait un troisième taureau, il toucherait une indemnité annuelle de 1 200 Marks.
 - 3) La commune percevra un montant de 3 Marks par saillie.
- La commune porte le montant de sa participation aux emprunts de guerre de 19 000 à 20 000 Marks. Les 1 000 Marks supplémentaires sont couverts par le remboursement au 1er octobre 1917 de 1 000 Marks d'obligations communales.
- A compter du 1er avril 1917 l'indemnité de duplication du receveur est portée de 16 à 25 Marks par an.

Séance du 14 octobre 1917

- Le Conseil approuve le plan de coupes pour 1918 en précisant que les taillis seront adjugés sur pied et par lot.
- Le Conseil délègue à la Caisse de dépôts locale la livraison 1917 de charbon destiné à la commune. La Caisse paiera la livraison à l'office d'arrondissement du charbon et encaissera le produit de la vente. Elle s'occupera de la répartition du charbon conformément aux tickets de charbons délivrés par la mairie.
- La commune ne demandera pas d'acompte sur le montant des livraisons de métal.
- Un cours de perfectionnement pour les filles sera organisé aux conditions suivantes :
 - 1) Le cours aura lieu le soir une fois par semaine.
 - 2) Il faudra un minimum de 15 participants.
 - 3) La commune mettra les locaux à disposition (y compris l'éclairage, le chauffage, le nettoyage).
 - 4) L'Etat se chargera du traitement de l'institutrice.

Séance du 13 novembre 1917

- Le Conseil examine et approuve les comptes 1916 de la Vorschusskasse Horbourg.
- Le Conseil approuve le plan de gestion 1918 de la forêt communale pour un montant de 220 Marks.
- **Le Conseil décide :**
 - 1) A l'avenir les collectes publiques de dons destinés aux troupes seront prohibées.
 - 2) En contrepartie le Conseil vote un crédit de 400 Marks pour 1918 et un autre de 100 Marks au budget supplémentaire 1917.
 - 3) Le Conseil se réserve le droit de fixer le montant de chaque don au cas par cas.
- En juin 1917 le soufre destiné au traitement des vignes et récupéré au dépôt a pris feu au cours du transport. Le montant des dommages s'élève à 50,47 Marks pour 103 kg. La commune indemniser la Caisse de dépôts à hauteur de 50 Marks, montant que celle-ci a avancé.
- Le responsable de la bascule communale FUCHS touchera une indemnité de 60 Marks pour le pesage des pommes de terre.

Séance du 23 novembre 1917

- Sous la présidence de l'adjoint le Conseil approuve les comptes pour l'exercice 1916.
- Le Conseil vote le budget supplémentaire 1917 comme suit :

• **Recettes** : 20 974,32

• **Dépenses** : 20 944,52

- Comme pour l'année précédente le Conseil accorde pour 1917 une gratification de 200 Marks au greffier, et de 100 Marks à l'appariteur.
- Le Conseil fixe, au vu des prix élevés du bois de chauffage, les crédits alloués comme suit :
 - a) Salle communale : 350 Marks.
 - b) Classe I a : 400 Marks.
 - c) Classe I b : 200 Marks.
 - d) Classe II : 200 Marks.
 - e) Cours du soir : 100 Marks.
- Le Conseil accorde au garde-forestier pour travaux supplémentaires lors des coupes et des plantations une indemnité unique de 70 Marks.
- Le Conseil vote le budget 1918 qui s'élève à 20 014,35 Marks en dépenses et en recettes.
- Pour 1918 les centimes additionnels s'élèveront à 138 %.
- Pour 1918 le produit de la chasse s'élèvera, comme en 1917, à 1 160 Marks. Ce montant servira à payer la cotisation de la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles. Le complément sera financé par la taxe additionnelle aux impôts fonciers.

Séance du 21 décembre 1917

- Le Conseil donne son accord pour la cession à l'armée des bois d'œuvre à débiter dans la forêt communale.



Chronique de l'école de Sundhoffen pour l'année 1917



27 janvier 1917

L'anniversaire de l'Empereur a été fêté comme d'habitude.

A cause d'une épidémie de rougeole qui a touché la famille de l'instituteur Schnaebeli les cours de la classe I a n'ont pas eu lieu du 15 au 22 février.

5 mars 1917

Fermeture de l'école de perfectionnement. M. l'inspecteur et le Conseil scolaire local assistent à l'examen de fin de cycle.

24 mars 1917

4 garçons et 5 filles ont participé à l'examen de fin d'études.

30 mars 1917

Aujourd'hui la grande cloche a été descendue du clocher de l'église. Le bronze est destiné à l'industrie de guerre. Par un temps pluvieux jeunes et vieux étaient rassemblés autour de l'église pour assister à la chute de la cloche pesant 8,50 quintaux. A 18 heures on la sortit par le pignon de l'église qui avait été percé à

cet effet et on la jeta sur un lit fait de bois et de bottes de paille où elle atterrit sans dommage pendant que la petite cloche sonnait le glas. L'assistance en avait les larmes aux yeux.

Note : L'appariteur Jean Fuchs (1866 - 1939) avait pris soin de noter lors des opérations l'inscription qui se trouvait sur la cloche : « Commune de Sundhoffen, sous l'administration de Mathias Zimmerlin Maire de l'an 1859. Faite de Louis Edel à Strasbourg » la cloche avait un diamètre de 1,22 m et une hauteur de 105 cm. Ce billet se trouve toujours dans nos archives communales sous série 16D.

Dans le même dossier on trouve un courrier daté du 29 mai 1859 et adressé au Préfet qui parle d'une soumission faite par Edel de Strasbourg pour la refonte de la cloche de l'église qui s'est fêlée pendant les fêtes de Pâques. Celle-ci portait un Christ et pesait 820 kg. La nouvelle cloche, pesant 834 kg et coûtant 810 Francs, fut réceptionnée le 7 septembre 1859 et installée dans le clocher au cours de la 2^{ème} quinzaine de septembre 1859.

D'après ma grand-mère Emilie Kopp-Gisselbrecht (1899-1984) cette cloche avait un son très beau qui, par beau temps, portait jusqu'à Muntzenheim où les habitants, peut-être jaloux, disaient : « Mer hert weder's Sundhofer Drackgleckla »

4 avril 1917

Fin de l'année scolaire ; début des vacances de Pâques.

Année scolaire 1917

17 avril 1917

Début de l'année scolaire.

Ont été accueillis 8 garçons et 6 filles.



Effectifs : Classe I a : 53 enfants
Classe I b : 40 enfants
Classe II : 47 enfants
Soit : 140 enfants

1^{er} mai 1917

Dans la classe I a et I b on introduit, comme l'an dernier, des journées de 4 heures de cours en matinée.

9 mai 1917

Visite de l'inspecteur.

Les élèves participent au VI^{ème} emprunt de guerre à hauteur de 1 200 Marks.

Les vacances d'été durent du 16 juillet au 16 août.

Les vacances d'automne durent du 29 septembre au 1^{er} novembre.

Les élèves participent au VII^{ème} emprunt de guerre à hauteur de 800 Marks.

Sous la direction de l'institutrice Ostwald les élèves ont collecté au cours de l'été : 510 kg d'orties ; 348 + 140 kg de boîte de fer blanc ; 71 kg de journaux ; 5,300 kg de déchets de caoutchouc ; 11,430 kg de

semences d'acacias ; 19 kg de douilles ; 0,5 kg de cheveux de femme ; 1 580 Marks en pièces d'argent ; 152,850 kg de pépins ; 94 kg de marrons ; 23,500 kg de fruits d'aubépines.

24 novembre 1917

Le directeur Schnaebele est décoré de la Croix du Mérite pour sa contribution à l'effort de guerre.

Du 5 au 10 décembre 1917

Le directeur Schnaebele participe à Strasbourg à la formation dispensée pour le Heimatdienst.

Décembre 1917

L'instituteur SCHÄRFFE, actuellement lieutenant et commandant d'une compagnie de lanceurs de mines, est décoré de la Croix des Hanséates de Hambourg.

Les vacances de Noël durent du 21 décembre au 6 janvier. Pour faire des économies de charbon les vacances ont été prolongées de deux jours.

Le 7 janvier a été libéré pour remercier les écoliers pour leur participation au VII^{ème} emprunt de guerre.





Mercredi 3 janvier 1917

Le samedi 13 janvier à 8 h 15 dans la Grand'Rue se déroulera un recensement des chevaux pour les communes de Sundhoffen, Logelheim, Appenwihr, Andolsheim, Horbourg, Wihr-en-Plaine.

Mercredi 30 mai 1917

Le sergent Adolf REINHARD, au front depuis le début de la guerre, vient d'être décoré de la Croix de Fer de 2^{ème} classe, après avoir reçu il y a peu la Médaille du Mérite de Bade. Toutes nos félicitations.

Lundi 11 juin 1917

Annonce de décès de Jacob SCHÄFFER, réserviste de la territoriale, tombé lors de combats à l'Ouest à l'âge de 36 ans.

Vendredi 28 septembre 1917

Dans la nuit de mercredi à jeudi on a volé à la veuve M. une chèvre d'une valeur de 200 Mark. La gendarmerie est dès à présent sur les traces du voleur.

Samedi 27 octobre 1917

Annonce de décès de Johann HENSINGER, sergent dans un régiment d'artillerie à pied, titulaire de la Croix de Fer de 2^{ème} classe, des suites de ses blessures dans un hôpital de campagne à l'Ouest à l'âge de 28 ans.

Samedi 1^{er} décembre 1917

Annonce d'une vente aux enchères de diverses parcelles le 10 décembre 1917 à 14 h à la mairie dans le cadre de la liquidation des biens appartenant à :

- 1) M^{me} Henri Gaston Raoul d'ANDIRAN née BIRCKEL à Paris (10 parcelles de terre d'une contenance totale de 2 ha 61 a 23 ca).
- 2) Les héritiers de la veuve de Frédéric Auguste BARTHOLDI née BAHEUX de PUYSIENX à Paris (4 parcelles de terre et de bois d'une contenance de 1 ha 38 a 29 ca).



Tél. 03 89 71 40 45 - Fax 03 89 71 58 81

e-mail : mairie@sundhoffen.fr

Site internet : sundhoffen.fr

1, rue de la Mairie - 68280 SUNDHOFFEN

Permanences de M. le Maire et des Adjointes

Mardi et vendredi soir : de 19 h 15 à 20 h 00

**ET SUR
RENDEZ-VOUS**

Lundi/mercredi/jeudi :

8h - 12h / 14h - 18h

Mardi : 8h - 12h / 16h - 18h

Vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 16h30

**Fermé le
mardi après-midi
en juillet et août**

Votre Mairie vous délivrera gratuitement

- Extrait d'acte de naissance, de mariage, de décès à condition qu'ils aient été enregistrés à Sundhoffen
- Livret de famille
- Carte d'électeur
- Légalisation de signature en sachant que le demandeur devra apposer sa signature en mairie, en présence d'un agent communal
- Permis de construire et certificat d'urbanisme

Votre Mairie vous délivrera contre paiement

- **Photocopie A4 :**
 - noir et blanc : 0,15 € pièce
 - couleur : 0,30 € pièce
- **Photocopie A3 :**
 - noir et blanc : 0,30 € pièce
 - couleur : 0,60 € pièce

Carte Nationale d'identité / passeport

Attention aux délais !

Le dépôt de dossier de Carte Nationale d'identité ne peut plus se faire à la mairie de Sundhoffen. Les formulaires peuvent toujours être récupérés en mairie. Il vous sera possible de déposer votre dossier à la mairie d'Andolsheim (sur RDV) ou à Colmar (sur RDV). De plus, depuis le 1^{er} janvier 2014, **la durée de validité de la carte nationale d'identité** passe de 10 à 15 ans pour les **personnes majeures**. Elle concerne les nouvelles cartes d'identité délivrées à partir du **1^{er} janvier 2014** et celles délivrées entre **le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013**. La durée de validité de la carte d'identité pour une personne mineure reste de **10 ans**.

Inscrivez-vous sur les listes électorales !

L'inscription sur la liste électorale n'est jamais automatique. Pour la demander, il faut répondre à l'un de ces quatre critères :

- Atteindre ses 18 ans avant le 29 février de l'année 2018,
- S'être récemment installé à Sundhoffen,
- Avoir acquis la nationalité française depuis peu,
- Etre de nationalité d'un pays de l'Union européenne pour les élections au parlement européen et aux élections municipales.

La période de révision de la liste électorale commence le 1^{er} septembre et prend fin le 31 décembre. Présentez-vous en mairie, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Nouveaux arrivants

Pensez à vous inscrire en mairie !

Cette formalité facilitera vos démarches ultérieures (ex. : inscription sur la liste électorale). Dix minutes suffisent : présentez-vous en mairie avec une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille) et un justificatif de domicile (bail, facture).

Quête contre le cancer

En mai 2017, l'équipe de bénévoles habituels a collecté la somme de **10 624,40 €** (contre 10 580,41 € en 2016) pour la Ligue contre le cancer.

Un grand merci à l'ensemble de la population pour sa générosité et aux bénévoles qui se sont investis dans cette collecte.



Info santé : Vaccination : êtes-vous à jour ? Le vaccin est la seule protection efficace contre certaines maladies infectieuses, pouvant se révéler graves (atteintes respiratoires ou du cerveau, surdit , st rilit ...). Ne

pas se faire vacciner, c'est risquer de contaminer les personnes les plus vuln rables de notre entourage. Pour toute information : www.ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr

DELTA REVIE

L'association DELTA REVIE est née en 1978, le but est de proposer aux personnes âgées, handicapées, isolées et/ou fragilisées, une aide au maintien à domicile afin de compenser leur dépendance. Les bénévoles de l'Association proposent un système de téléalarme qui permet à la personne d'appeler à l'aide en cas de problème (chute, malaise, etc...). L'installation de l'appareil de téléalarme est gratuite. Tous les frais sont inclus dans un abonnement fixe, ils ouvrent droit à réduction d'impôt sur le revenu. Les locations tiennent compte du niveau des revenus. Pour tout renseignement, contacter au 03 89 33 17 40 ou par mail deltarevie@orange.fr ou sur le site www.deltareve68.fr

Plan d'alerte et d'urgence - Plan canicule en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à leur domicile à Sundhoffen.

Si vous avez plus de 65 ans ou êtes en situation de handicap, vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur le registre nominatif ouvert en mairie dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence pour prévenir les risques exceptionnels.

L'objectif visé est de permettre à celles et ceux qui le souhaitent, d'être contactés dans les meilleurs délais par nos services en cas de déclenchement par le Préfet du plan canicule.

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour de plus amples renseignements. Le formulaire d'inscription est disponible sur simple demande en mairie.



Inscription en ligne pour les maisons de retraite.

Afin de faciliter les inscriptions en maison de retraite, depuis un peu plus d'un an, les Alsaciens ont accès au site internet Via Trajectoire (<https://trajectoire.sante-ra.fr>). Ce service en ligne gratuit, confidentiel et sécurisé aide la personne âgée et ses proches à trouver et à s'inscrire dans une maison de retraite qui répond à leurs besoins. Il offre un gain de temps considérable car un dossier d'admission peut ainsi être envoyé en un seul clic car toutes les maisons de retraite alsaciennes sont connectées à Via Trajectoire.

Colmar Agglomération (CA)

Plusieurs avantages s'offrent aux résidents de CA :

1) Base Nautique de Colmar :

Un tarif préférentiel est appliqué aux administrés pour accéder à la Base Nautique de Colmar. Pour tout renseignement : www.agglo-colmar.fr

Les tickets sont à retirer dans les mairies suivantes : Horbourg-Wihr, Sainte Croix-en-Plaine, Houssen, Ingersheim, Wintzenheim, Turckheim, Colmar (bureau des objets trouvés) et Colmar Agglomération (bureau d'accueil).

2) Animations été :

Un grand choix d'animations été (activités sportives et culturelles) est proposé aux enfants âgés de 5 à 18 ans par Colmar Agglomération à un tarif préférentiel. Les pré-inscriptions se font à la mairie de résidence.

3) Info Energie :

Vous avez un projet de construction, de maîtrise de l'énergie dans le bâtiment, d'isolation, de chauffage ou d'énergies renouvelables, contacter l'Espace Info Energie de Colmar Agglomération (E.I.E.) au n° vert 0800 74 68 68 ou par mail à espaceinfoenergie@agglo-colmar.fr

4) Stationnement à Colmar

La ville de Colmar a mis fin aux cartes de stationnement. En contrepartie, le parc de stationnement (Mairie, Rapp, Saint-Josse, Lacarre) offre au minimum 1h de gratuité.

Composteur de jardin



En plus de la collecte bio, Colmar Agglomération met à la disposition des usagers un composteur de jardin. Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Il diminue la quantité de déchets à éliminer. Ce composteur, d'une capacité de 400 litres, est disponible pour une participation de 10 € l'unité. Il est fourni avec un bio-seau ainsi qu'un guide du compostage avec toutes les explications techniques. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service des déchets au 03 89 24 66 99.

Sacs Bio-déchets

Des rouleaux de sacs bio-déchets destinés à la poubelle brune peuvent être récupérés en mairie durant les horaires d'ouverture.

Recensement citoyen obligatoire



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

Tout jeune de nationalité française, garçon et fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le

recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC). L'attestation de participation JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans. Les Français non recensés dans les délais légaux pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. Il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Depuis le 1^{er} novembre 2017, la gestion des PACS (enregistrement, modification et dissolution) est assurée en mairie par les officiers de l'état-civil aux lieu et place des greffes des Tribunaux d'Instance.

L'Officier d'état-Civil compétent pour enregistrer le PACS est celui de la commune dans laquelle les partenaires résident.

Les pièces à produire pour la composition du dossier de demande de PACS sont les suivantes :

- Une déclaration conjointe d'un **PACS avec les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (*)** ;
- Une pièce d'identité en cours de validité pour chaque partenaire ;
- Un acte de naissance (daté de moins de 3 mois pour les personnes nées en France et de moins de 6 mois pour les personnes nées à l'étranger de nationalité étrangère) pour chaque partenaire.

Lorsque le dossier déposé est complet, l'enregistrement de la convention de PACS (*) se fera sur rendez-vous en mairie.

La présence des deux partenaires est requise au moment du dépôt des pièces et de l'enregistrement de la convention en mairie.

Des pièces complémentaires sont à produire :

- pour le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique ;
- pour le partenaire né à l'étranger.

La compétence du notaire reste inchangée lorsque la convention de PACS est faite par acte notarié. Les postes diplomatiques et consulaires français ont compétence pour assurer la gestion des PACS conclus par l'un au moins des partenaires de nationalité française résidant à l'étranger.

Contactez le secrétariat de mairie pour plus d'informations.

(*) Les formulaires sont à télécharger sur le site www.service-public.fr.

Oktave, LA SOLUTION POUR UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE COMPLÈTE

Pourquoi ?

Economies d'énergie, réduction des émissions de gaz à effet de serre, valorisation de sa maison, confort acoustiques et thermique, qualité de l'air intérieur.

Avantages :

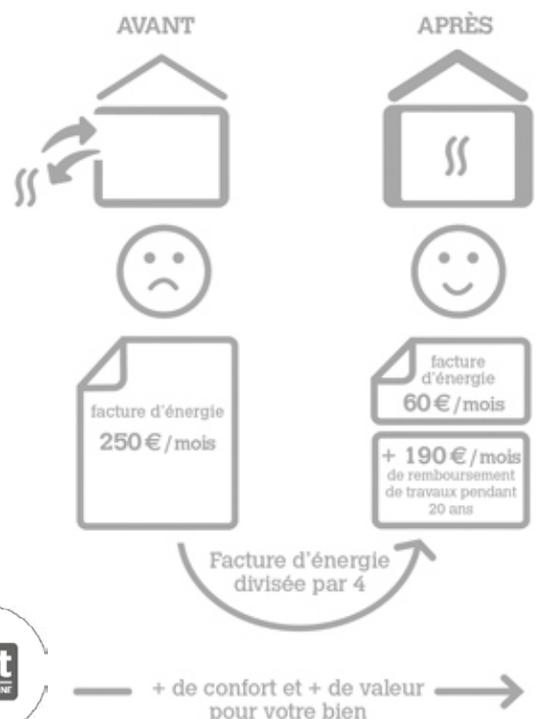
Interlocuteur unique, accompagnement personnalisé gratuit, groupements d'artisans locaux, aides financières et financements bancaires, gain de temps et rénovation réussie en toute sécurité.

**Plus d'infos : contactez Oktave
au 03 69 99 55 68
ou oktave.grandpays@colmar.fr**

Projet soutenu par energievie.info



Exemple de gains mensuels avec Oktave



CIVISME ET BON VOISINAGE

► Lutte contre le bruit

L'utilisation d'engins, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, engins de chantier, etc... est interdite à moins de 100 m des habitations :

- les jours ouvrables avant 7h et après 20h,
- les samedis avant 8h et après 19h,
- les dimanches et jours fériés avant 9h et après 12h.

► Avaloir pas synonyme de dépotoir

Dans les rues de notre commune, les avaloirs sont destinés à recueillir les eaux de pluie qui vont directement dans la nappe phréatique. N'étant pas reliés au réseau d'eaux usées, les avaloirs ne sont donc pas conçus pour recevoir des déchets (peinture, ciment, produits chimiques, huiles, feuilles mortes, des hydrocarbures et des graisses, de quelque nature que ce soit ainsi que le contenu des fosses septique, etc...).

► Entretien des trottoirs et des caniveaux

Les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Il est interdit de jeter les balayures sur la voie publique ou dans les avaloirs d'eaux pluviales.



► Déneigement des trottoirs et accès aux boîtes aux lettres !

Pour la sécurité de tous, les habitants de la commune sont invités à déneiger leur trottoir lors des intempéries hivernales. Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles. La distribution est assurée 6 jours sur 7, et durant les intempéries hivernales, ce qui rend leur tâche difficile lorsque les accès aux boîtes aux lettres ne sont pas dégagés.

Enfin, pour éviter tout risque en cas de verglas, il est conseillé de répandre sur le trottoir des cendres, du sable, du gravier, de la sciure de bois ou du sel.

Si le déneigement des routes est à la charge de la commune, le déblayement des trottoirs incombe aux habitants propriétaires ou locataires.

► Plantation et taille des arbres et des arbustes

Les plantations sont autorisées :

- à au moins 50 cm de la limite de propriété pour les arbres et les arbustes ne dépassant pas 2 mètres de hauteur,
- à au moins 2 mètres de la limite de propriété pour les arbres et arbustes dépassant 2 mètres de hauteur.

Les propriétaires sont tenus de tailler régulièrement les arbres et arbustes plantés en limite de propriété de telle façon qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public, ni sur le domaine privé d'un voisin.

► Sensibilisations ! Chiens et chats

Nous vous rappelons que lors de promenades, les chiens doivent être tenus en laisse. Chaque propriétaire doit être maître de son chien en toute circonstance, sous peine de sanction.

De plus, la **stérilisation et la castration des chats**

sont indispensables et importantes. Le but de cette démarche est d'éviter la prolifération de chatons, de chats et donc d'abandons qui ne cessent d'augmenter tous les ans.



Les animaux ne sont pas des objets ou marchandises mais des êtres vivants sensibles et intelligents que l'on ne jette, ni abandonne !

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la commune fait partie de la Communauté d'Agglomération. L'activité fourrière animale est déclarée de **compétence communautaire** pour l'ensemble des communes membres de Colmar Agglomération. Tous les chiens ou chats trouvés errants, abandonnés ou en état de divagation seront mis en fourrière. Le coût de prise en charge, avec ou sans capture des animaux en errance, est fixé à 20 € TTC et facturé au propriétaire de l'animal.

► Appels aux dons !

En vue de l'hiver qui approche, des collectes s'organisent au profit des animaux de la SPA de COLMAR. Pour les soutenir et leurs apporter un peu de chaleur, il vous est possible de donner des couvertures chaudes, plaid, couettes, draps, serviettes, draps de bain, vieux vêtements, etc.

Les animaux ont besoin de votre soutien toute l'année ! Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie.



Ordures ménagères et bio déchets

Jours de ramassages :

- **Mercredi** matin : Poubelle **bio-déchets**
- **Samedi** matin : **Ordures ménagères**

Il est conseillé de sortir la poubelle la veille au soir !

Les rouleaux de sacs bio déchets peuvent être récupérés en mairie pendant les horaires d'ouverture.

Poubelle, composteur, problème de collecte des ordures ménagères
Pour tout renseignement (commande, échange, remplacement, retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), veuillez contacter le Service de la Gestion des Déchets aux Ateliers Municipaux
Avenue de la Foire-aux-Vins à Colmar
Tél. 03 89 24 66 99

e-mail : contact.dechet@agglo-colmar.fr

Collecte de verre et papier

Les conteneurs sont disposés près du parking du Centre Socio-Culturel, rue des Stades, rue du Neuland et rue des Peupliers. Les bouteilles plastique sans leur bouchon (eau, jus de fruits, de lait, de soupe, vinaigre, soda, lessive liquide, adoucissant) et tous vos emballages en aluminium et en acier sont collectées dans les bacs de vieux papiers (tri sélectif « bleus »).
Les bouteilles plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

Afin de faciliter le tri des cartons, du verre et du papier, chaque foyer peut retirer en mairie deux sacs pour faciliter le transport de ces déchets vers les points de collecte.

Déchetteries

Tous les autres déchets sont à déposer aux déchetteries intercommunales situées rue du Ladhof à Colmar et près du Pont des Américains à Horbourg-Wihr.

Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement, tous les déchets autres que les ordures ménagères amenés par voiture ou petite remorque (camions et utilitaires non payants), à savoir les déchets encombrants, végétaux, les gravats en petite quantité, les huiles, les batteries, les peintures, etc.

Horaires d'ouverture selon tableau en page 25.

Les jours fériés, veuillez consulter la presse locale afin de connaître les éventuels changements d'horaires.

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III (SIEPI)

Eau potable et assainissement

Urgence-Dépannage 24h/24

Tél. 03 89 49 45 15 - Fax 03 89 49 90 62

1, Route de Herrlisheim à Niederhergheim

Président : M. Jean-Marc SCHULLER

Responsable : M. Eric SICHLER

ENEDIS / G.R.D.F.

Les coordonnées se trouvent sur la dernière facture en votre possession.

Urgence-Dépannage électricité : 0 972 675 068

Urgences gaz naturel : 0 800 47 33 33

Raccordement gaz naturel : 09 69 36 35 34

Raccordement électricité : 09 69 32 18 45

CABLAGE (TV/Internet) VIALIS

Tél. 03 89 24 60 40

Hot Line TV par câble, Internet et Téléphonie : 09 73 01 02 03

www.vialis.tm.fr - 10, rue des Bonnes Gens à Colmar

Eclairage public

Mairie de SUNDHOFFEN

Tél. 03 89 71 40 45

e-mail : mairie@sundhoffen.fr

Tout problème d'éclairage public est à signaler au secrétariat de mairie.

Gendarmerie de Colmar

Tél. 17

56, rue de la Cavalerie à Colmar

Sapeurs-Pompiers

Tél. 18 ou

Tél. 112 (n° d'urgence européen même portable verrouillé)

Depuis la départementalisation des sapeurs-pompiers, il faut obligatoirement composer le 18, pour toute intervention y compris pour les nids de guêpes.

Le déclencheur de la sirène est installé à l'église directement à gauche de la porte d'entrée. Après sa mise en route, il conviendra de se rendre immédiatement au dépôt d'incendie (situé à côté de la Mairie) afin de renseigner les sapeurs-pompiers.

Défibrillateurs

Deux appareils sont installés dans la commune : l'un à l'entrée de la Maison des Associations, rue de la Mairie, l'autre dans le hall d'entrée au Centre Socio-Culturel, situé rue des Stades. L'appareil est conçu pour vous guider lors de son utilisation.

Le corps local des pompiers propose aux associations locales des réunions d'information. **Veuillez contacter le Chef de Corps, M. Claude LANG au 03 89 71 55 68.**

Brigade Verte

La Brigade Verte intervient :

- de 8h à 23h (mai à août)
- de 8h à 22h (septembre à octobre)
- de 8h à 21h (novembre à février)
- de 8h à 22h (mars à avril)

Pour toute demande d'intervention contacter le secrétariat de la mairie au 03 89 71 40 45 durant les horaires d'ouverture.

Contactez le secrétariat de la Brigade Verte uniquement les jours fériés :

Tél. 03 89 74 84 04 - Fax 03 89 74 73 27

e-mail : contact@brigade-verte.fr

92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Soultz

Crédit Mutuel III et Hardt - Sundhoffen

Tél. 0 820 07 24 25 - Fax 03 89 86 23 99

e-mail : 03211@creditmutuel.fr

4, rue de la Liberté à Sundhoffen

Ⓢ Horaires d'ouverture et de rendez-vous :

	Matin	Après-midi
Lundi :	Par téléphone	Fermé
Mardi :	8h30 à 12h	sur RV
Mercredi :	sur RV	16h à 18h
Jeudi :	8h30 à 13h	Par téléphone
Vendredi :	8h30 à 12h	14h à 18h
Samedi :	8h30 à 12h	Fermé

Dentistes

Dr. Jean WEBER et Dr. Sandrine BRONNER

Tél. 03 89 71 51 11 - 30a, Grand'Rue à Sundhoffen

Ⓢ Consultations :

	Matin	Après-midi
Lundi :	8h10 à 12h	13h30 à 18h00
Mardi :	8h10 à 16h	en continu
Mercredi :	8h10 à 12h	14h00 à 18h30
Jeudi :	8h10 à 12h	14h00 à 18h30
Vendredi :	8h10 à 12h	14h00 à 18h30
Samedi :	8h10 à 12h	Fermé

Ⓢ Accueil téléphonique :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
De 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
- Mardi : De 9h à 15h
- Samedi : **Fermé**

Pour les urgences pendant les jours fériés composer le 15.

Cabinet de kinésithérapie

M^{me} Sandrine DEIMER-VONTHRON
M^{me} Sophie STREITMATTER
M^{me} Audrey JACAMON
Tél. 09 83 24 33 65 - 06 50 41 72 95
39, rue Marie Gocker à Sundhoffen
📞 Consultations :

	Matin	Après midi
Lundi	de 8h15 à 12h	de 13h à 19h
Mardi	de 8h15 à 12h	de 13h à 19h
Mercredi	de 8h15 à 12h	de 13h à 19h
Judi	de 8h15 à 12h	de 13h à 19h
Vendredi	de 8h15 à 12h	de 13h à 16h

Cabinet d'orthophonie

Mme Jennifer PRÉCHEUR
Tél. 06 52 03 10 49
39, rue Marie Gocker à Sundhoffen
Consultations sur rendez-vous du lundi au mercredi

Ostéopathe D.O. Urgences/Sport/Entreprise

M. Simon HEISLEN
Tél. 07 67 27 97 75
39, rue Marie Gocker à Sundhoffen
Consultations sur rendez-vous :
Lundi au vendredi : de 7h à 21h
Samedi : de 9h à 18h

Pharmacie du NEULAND

M^{me} Nathalie PETITDEMANGE
Tél. 03 89 71 53 53
8, rue du Neuland à Sundhoffen
📞 Lundi au Vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30
Samedi : de 8h30 à 12h30

Pour connaître la pharmacie de garde :
Tél. 3237
Site internet : www.resogardes.com

Médecins Généralistes

Cabinet Médical de Sundhoffen
Dr Charlyne GOUIN et Dr Wilfrid DANNER
Tél. 03 89 71 44 33
8a, rue du Neuland à Sundhoffen
📞 Consultations sur rendez-vous

Groupement Infirmier du Neuland

M^{me} Sylvie FREUND, M^{me} Martine HUG,
M^{me} Anne SCHILLINGER, M^{me} Marie-Pierre
EVRARD, M^{me} Anne SPENLÉ et M^{me} Sandra
WEISS. Tél. 03 89 41 74 54

Soins au cabinet :

- A Sundhoffen, 8a, rue du Neuland :
Du lundi au vendredi de 7h30 à 9h
- A Horbourg-Wihr, 53a, Grand'Rue :
Du lundi au vendredi de 18h à 19h
Le samedi de 18h30 à 19h

Soins à domicile : sur rendez-vous 7j/7

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU HAUT- RHIN Pôle Gérontologique

Mairie

44, Grand'Rue à Horbourg-Wihr
Tél. 03 89 21 74 94
Fax 03 89 21 74 92

e-mail : gerontohorbourg@haut-rhin.fr

L'accueil physique et téléphonique est assuré par M^{me} Sandrine RICHTER, les lundi, mardi,

jeudi et vendredi de 8h30 à 12h sauf le mercredi matin.

M^{me} Marie-Paule HERTRICH, conseillère en économie sociale et familiale, assure quant à elle sa permanence sur rendez-vous le jeudi de 9h à 11h30, sans rendez-vous.

Caisse Assurance Retraite et Santé Au Travail (CARSAT Alsace-Moselle)

36, rue du Doubs à Strasbourg
Serveur téléphonique vocal « Allo retraite » au 39 60 (0,09€ la minute) disponible 7j/7 et 24h/24 pour obtenir des informations d'ordre général sur la retraite, le suivi de votre dossier, la date et le montant de vos trois derniers paiements, le montant de votre retraite à déclarer aux impôts en période de déclaration fiscale.

Point accueil CARSAT :

1, route de Rouffach (1^{er} étage) à Colmar

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Tél. 03 89 20 83 40 - Fax 03 89 20 83 41

INFOBEST Vogelgrun/Breisach

Infobest propose régulièrement des permanences des conseillers des caisses d'assurance maladie allemande et française. Une inscription préalable est indispensable. Il convient de prendre rendez-vous par téléphone, courriel ou directement sur place : INFOBEST Vogelgrun/Breisach
Île du Rhin - VOGELGRUN
Tél. 03 89 72 04 63
e-mail : vogelgrun-breisach@infobest.eu

Assistante Sociale

Centre Médico-Social

5, rue Messimy à Colmar
Tél. 03 89 30 67 40 - Fax 03 89 21 93 47
e-mail : espacecolmarplaine@cg68.fr

Du lundi au vendredi :

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h pour toute demande de rendez-vous.

Réseau APA (APALIB et APAMAD)

Allo Séniors 68

Tel . 03 89 32 78 78
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Site internet : www.allo seniors.fr
e-mail : info@alloseniors.fr

Ce service d'information et d'orientation gratuit est destiné aux personnes âgées et à leur entourage. Les sujets sont variés (loisirs, transports, questions juridiques et administratives, santé, téléalarmes, hébergement-logement, soutien à domicile, prestations sociales...).

Soutien à domicile

Tél. 03 89 32 78 78
2 place de l'Arsenal à NEUF-BRISACH

Du lundi au vendredi :

De 8h à 12h et de 14h à 17h

Fami Emploi 68 (service de l'association APALIB)

Employer un salarié à domicile pour le ménage, le repassage, la garde d'enfant, les petits travaux, ..., par le biais du CESU c'est bien

et faire appel à un service mandataire c'est encore mieux.

Le service « mandataire » de Fami Emploi 68 vous rassure et vous accompagne dans la gestion de diverses tâches administratives (rédaction du contrat de travail, gestion des fiches de paie, déclaration des charges sociales...), vous assure le respect de la réglementation sociale et vous évite les litiges.

Pour plus d'informations :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 03 89 32 78 68.

Siège social :

75, allée Gluck BP 2147 à Mulhouse
Tél. 03 89 32 78 78 - www.reseau-apa.fr

ALMA (Allo Maltraitance Personnes Agées et/ou Handicapées)

La maltraitance, la violence, qu'elle soit psychologique ou physique, vient le plus souvent, quand les « mots » ne peuvent être dits. L'antenne régionale ALMA propose une écoute anonyme et de trouver de l'aide en toute confidentialité. Si vous êtes confronté(e) ou témoin d'une situation contacter le 03 89 43 40 80.

France ALZHEIMER

Formation des aidants, groupes de paroles, cafés-mémoires, haltes-relais, pauses détentes, virades de l'amitié, sortie familiale et fête de Noël, écoute...

Antenne de COLMAR

18, rue Charles Sandherr - Clinique de Diaconat
Tél. 03 89 21 22 22
e-mail : alsacealzheimers@wanadoo.fr
site : www.francealzheimers-hautrhin.org

Ecole des Parents et des Educateurs du Haut-Rhin

Maison des Associations

68, route d'Ingersheim à Colmar
L'Association écoute, informe les couples et les familles confrontés à des problèmes économiques, professionnels, difficulté éducative, de couple, conflit, suite à une séparation, syndrome dépressif, deuil difficile...
Inter Service parents : 03 89 24 25 00
Espace Ecoute Jeunes : 03 89 41 41 14

Maison des Adolescents du Haut-Rhin 68 (MDA 68)

La Maison des Adolescents est destinée aux jeunes de 12 à 25 ans, aux familles et aux professionnels. Elle a pour mission d'apporter des réponses de santé globale (somatiques, psychiques, sociales, scolaires, éducatives, et relationnelles), accès aux droits. C'est un lieu d'accueil, d'écoute, de prise en charge, d'information et de soins.

MDA 68 : 8-10 rue des Pins à Mulhouse

Tél. 03 89 32 01 15
e-mail : resoado@mda68.fr
Permanence à Colmar, le mercredi sur rendez-vous au 03 89 32 01 15.

Couples et Familles du Haut-Rhin

L'Association accompagne des personnes et des couples vivants des situations relationnelles difficiles ou conflictuelles, dans leur vie quotidienne.

M^{me} RECK, conseillère conjugale et familiale vous accueille pour les entretiens individuels ou de couple.

Tél. 06 18 21 44 84 (info et rendez-vous)
Mairie, 35, rue Principale à Wolfgantzen

La Poste

La Poste lance un nouveau service payant : le facteur passe prendre des nouvelles de vos parents et vous tient informé.

Pour en savoir plus, consultez le site :
www.laposte.fr/veillersurmesparents.

Maison de la Justice et du Droit de Colmar

Une activité d'écrivain public au sein de la MJD aide à la rédaction de documents, courriers, requêtes et autres formalités.

Les permanences ont lieu une fois par mois le mardi sur rendez-vous.

Maison de la Justice de Colmar (MJD)

11a, avenue de Rome à Colmar
Tél. 03 89 80 11 67

email : mjd.colmar@justice.fr

Violences conjugales

Vous êtes ou avez été victime de violences conjugales ? Vous craignez ou subissez des représailles depuis votre séparation, vous êtes en situation de danger ?

Contactez l'association ACCORD68 :

Tél. 03 89 56 28 88 ou 06 86 68 50 16

Les Paroisses

Paroisse Protestante :

Pasteur Danielle SCHWENDIMANN

11, rue des Messieurs à Andolsheim

Tél. 03 89 71 40 09

Paroisse Catholique : Curé Eric KRUPA

10a, rue Saint Jacques à Heiteren

Tél. 03 89 72 51 52

Les inscriptions pour la Première Communion et la Profession de Foi doivent se faire au courant du mois de septembre.

Relais de poste

Chez Jacky, Epicerie STOCKY

1, rue Meierhof à Sundhoffen

Tél. 03 89 71 40 50

Horaire d'ouverture :

Du lundi au samedi de 6h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Le départ du courrier est fixé :

Grand' rue : Du lundi au vendredi à 14h30

Le samedi à 10h30

Rue de la Liberté : Du lundi au vendredi à 15h

Le samedi à 11h

Ecoles de Sundhoffen

Ecole élémentaire :

⌚ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

de 8h20 à 11h50 et de 13h50 à 16h20

Directrice : M^{me} Isabelle GRINGER

Tél. 03 89 71 44 45

Ecole maternelle :

⌚ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

de 8h15 à 11h45 et de 13h45 à 16h15.

Directrice : M^{me} Corinne WENGER

Tél. 03 89 71 46 46

Cantine – Accueil périscolaire

⌚ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

➤ accueil du matin de 7h30 à 8h05

➤ cantine à l'école primaire de 11h45 à 13h35

➤ accueil du soir de 16h15 à 18h30

Pour les inscriptions adressez-vous à l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Sundhoffen (APEES),

Président : M. Samuel CHANOT

6, rue de l'Eglise à Sundhoffen

Tél. 03 89 72 89 43

Site internet : apees68280@free.fr

Médiabus

Passage en 2018, le lundi de 16h30 à 18h45 sur le parking du Centre Socio-Culturel de Sundhoffen, rue des Stades les : 8 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai, 11 juin, 10 septembre, 10 octobre, 12 novembre, 10 décembre.

Desserte de bus

« TRACE MOBILE » 03 89 20 80 80

Infos utiles : www.trace-colmar.fr

e-mail : info@trace-colmar.fr

TRACE - Agence commerciale

29, rue Kléber à Colmar

Minibus pour personnes à mobilité réduite

TRACE - Agence commerciale

29, rue Kléber à Colmar

Horaires de réservation :

Du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Tarif au 01/07/2017 : 2,80€ le déplacement et gratuité pour un accompagnant (adulte, enfant, chien guide).

Les journaux locaux

Correspondant :

DNA : M. Francis ERNST

2, rue des Hêtres à Sundhoffen

Tél. 03 89 71 49 51

Email : ernst@calixo.net

Horaires des DECHETTERIES

de Colmar Agglomération (CA)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
Horaires D'ÉTÉ Avril à Septembre	LADHOF	9h à 19h en continu	8h à 18h en continu	9h à 12h30				
	EUROPE	9h à 19h en continu	8h à 18h en continu					
	ILL	8h/12h00 et 14h/18h	FERMÉE	8h/12h00 et 14h/18h	8h/12h00 et 14h/18h	8h/12h00 et 14h/18h	8h/12h00 et 14h/18h	FERMÉE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
Horaires D'HIVER Octobre à Mars	LADHOF	9h à 18h en continu	8h à 17h en continu	9h à 12h30				
	EUROPE	9h à 18h en continu	8h à 17h en continu					
	ILL	8h/12h00 et 14h/17h	FERMÉE	8h/12h00 et 14h/17h	8h/12h00 et 14h/17h	8h/12h00 et 14h/17h	8h/12h00 et 14h/17h	FERMÉE

Numéros de
téléphone utiles



Service Gestion des Déchets : **03 89 23 62 62**
Rohr Environnement : **03 89 21 09 50**
Déchetterie Ladhof : **03 89 23 65 30**

Déchetterie Europe : **03 89 27 50 93**
Déchetterie de L'ill : **06 75 76 25 53**

A méditer

Un vieil indien cherokee parle de la vie avec son petit-fils. « Un combat se livre en moi, dit-il au garçon. C'est un combat terrible qui a lieu entre deux loups. L'un d'eux est mauvais — il est la colère, la jalousie, le chagrin, le regret, la cupidité et l'arrogance, l'apitoiement sur soi-même, la culpabilité, le ressentiment, les mensonges, la fierté mal placée, l'ego, le complexe d'infériorité et le complexe de supériorité. » Il marque une pause et reprend : « L'autre loup est bon — il est la joie, la paix, l'amour, l'espoir, la sérénité, l'humilité,

la gentillesse, la bienveillance, l'empathie, la générosité, la vérité, la compassion et la foi.

Et sais-tu ? Le même combat se livre en toi. Comme en chaque être humain. » Le garçon réfléchit une minute, puis demande à son grand-père : « Quel loup va gagner ? » Le vieux cherokee répond alors : « Celui que tu nourriras ».

Pour cette année 2018, je vous souhaite de nourrir votre vie de ce qui est bon en vous.

*Fraternellement
Pasteure Danielle Schwendimann.*

Week-end des Catéchumènes



Consistoire en marche au Steinberg



Voyage en Israël avec 45 personnes du Consistoire.
Prochain voyage en Jordanie et Israël fin avril 2018



Fête des récoltes
à Appenwihr



Fête des récoltes à Sundhoffen.
Les dons recueillis sont donnés
au foyer Clair Horizon



Groupe de Jeûne avec Antoine Randolph.
Les dates en 2018 seront affichées à
l'église et indiquées dans le "Semailles"



Fête paroissiale



S'apprécier, c'est tellement bien !

Tout au long de l'année, les différentes propositions de notre secteur inter-paroissial nous permettent de nous rencontrer. Et c'est vrai qu'il est bon de se redire le plaisir qu'on a d'être ensemble.

- C'est un bonheur de pouvoir saluer des personnes de différents villages lors de nos célébrations. Ça veut dire qu'elles se déplacent pour aller chez l'autre ! Il en faudrait bien plus des gens comme ça... pourquoi pas vous ?
- C'est un bonheur d'écouter des parents qui se sont mis en route pour cheminer avec une équipe d'enfants vers un sacrement. Surtout lorsque ces parents expriment le plaisir qu'ils ont eux-mêmes à redécouvrir que la foi chrétienne ce n'est pas dépassé, mais que ça aide à vivre ensemble.
- C'est un bonheur d'observer le sourire des tout-petits, les 3-6 ans, lorsqu'ils se retrouvent régulièrement pour une rencontre d'éveil à la foi

à Logelheim. A leur façon ils nous redisent que communiquer avec Dieu n'est pas si compliqué après tout !

- C'est un bonheur de voir les étincelles de complicité dans les yeux des adolescents qui ont participé au pélé-jeunes à Lourdes en été dernier, lorsqu'ils se remémorent entre eux les 5 jours passés ensemble à délirer, prier, partager, s'éclater !

Oui, cela fait vivre lorsqu'on s'apprécie ainsi !

Le roi David l'avait déjà remarqué il y a 3000 ans, que cela faisait du bien de s'apprécier, quand il disait dans le psaume 133 « Ah qu'il est agréable, qu'il est doux pour des frères de demeurer ensemble ! ... C'est là que Dieu envoie la bénédiction, la vie, pour toujours ».

Alors n'hésitez pas ! ... Retrouvons-nous souvent !

Eric KRUPA, votre curé

Sortie des servants de messe de notre secteur



Journée pèlerinage de notre communauté de paroisses





*Sehr viel Wensch fer alles Güata,
Dr Hemel mecht Eich hiata
Vor Kummer un vor Laid.
Eich gonna Gsundheit
Ass'R sahn vo Zit ze Zit
S'Lawa vo dr Sonnasit.*

UN...

*Sol 'R Eira Bschezter se
Alla Taj a besla meh
Ass 'R net zviel stolpra müan,
Wann 'R noch lang loifa tüan
Uf dam kurza Lawenspfad
Wo meh bucklig esch as grad !*

Jeanne HERTZOG

PRINTEMPS

*Lorsque l'hiver tourne les talons
Combien y-a-t-il de poètes
Dont les rimes et les chansons
S'accordent pour te faire la fête !*

*Dans les prés les premières fleurs
Grisées par ta renaissance,
Sont parées de mille couleurs
Pour te faire la révérence.*

*Les arbres et les haies
Se sont mis au frais
Et, tout de vert vêtus
Te souhaitent la bienvenue.*

*Les papillons se réveillent
Dans leurs merveilleux atours
Et dansent avec le soleil
Pour saluer ton retour.*

*Les oiseaux sortent de leur torpeur
Et défripent leur plumage.
Entraînés par ton ardeur
Ils rénovent leur ménage.*

*Les ruisseaux, débarrassés
De leur lourd carcan glacé,
Se sont laissés emporter,
Enivrés de liberté.*

*Tu vois !
La nature te rend hommage.
Et nous, à son image,
Pour toi, on enterre
La mélancolie de l'hiver.*

Jeanne HERTZOG



Réception de fin d'année organisée par la municipalité le 28 décembre 2016



Crémation des sapins le 7 janvier 2017



Assemblée Générale des Secouristes le 19 janvier 2017



Concert de la Chorale Echo de l'Ill à la Maison de retraite La Roselière le 14 janvier 2017



Pot du nouvel an des riverains du lotissement "Les Bosquets" le 1^{er} janvier 2017



Séminaire musical de la Société de Musique Espérance les 7 et 8 janvier 2017



72^{ème} anniversaire
de la Libération
de Sundhoffen
le 5 février 2017



Carnaval des enfants fête le 100^{ème} jour de l'école



Taille d'arbres le 11 mars 2017
organisée par l'Association Familiale



Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France
de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc
et de la Tunisie le 19 mars 2017





Encore plus de
sundhoffen





née oyenne

le photos sur :
offen.fr



CHANTIERS RÉALISÉS LORS DE LA JOURNÉE CITOYENNE :

- Fleurissement du village
- Création d'une boîte à livres
- Création d'un hôtel à insectes
- Peinture et pose de pavés au terrain de football communal
- Désherbage
- Peinture de bornes incendie
- Pose d'arceaux à vélo devant le Centre Socio-Culturel et Sportif

Rendez-vous le samedi 26 mai 2018





Fête
des Aînés
le 19 mars 2017



Haut-Rhin Propre le 25 mars 2017



Fête de l'étang de pêche de l'APP Les Muguets
le 30 avril 2017



Fête de la musique le 17 juin 2017



Grepeltournier organisé par l'ASS le 25 juin 2017



Réception des sportifs méritants le 30 juin 2017





Couper câble
le 30 juin 2017



Fête Nationale suivie de la soirée organisée
par les Sapeurs-Pompiers le 15 juillet 2017



90 ans de M^{me} WITTLINGER Annie - Août 2017



Fête à l'accueil de loisirs le 4 août 2017



Journée de l'Amitié,
Challenge Schneider-Biegle
organisé par le Pétanque Club
le 13 août 2017



L'école élémentaire au fil des saisons !

L'école élémentaire a connu une fermeture de classe en cette année scolaire 2017/2018 et ne compte désormais plus que 70 élèves répartis en trois classes : 24 élèves du CP et CE1 avec Isabelle GRINGER qui ne bénéficie plus de jour de décharge de direction suite à la fermeture ; 23 élèves du CE1/CE2 avec Brigitte LE DANTEC et Christine HEIL (le mardi) ; 23 élèves du CM1/CM2 avec Laurence COLIN.

L'école a participé à plusieurs manifestations dont voici quelques souvenirs !



▲ Novembre 2016 : course longue des CP, CE1 et CE2 au stade d'HETTENSCHLAG avec une très belle victoire pour la classe du CP.

▼ Décembre 2016 : spectacle de Noël pour toute l'école au music-hall du «Paradis des sources» à SOULTZMATT.



▼ Décembre 2016 : rencontre en jeux d'opposition pour les classes du CP, CE1 et CE2 au dojo de SUNDHOFFEN.



► Mars 2017 : le 100^{ème} jour d'école fêté à l'école avec la réalisation d'une belle œuvre collective lors de cette journée !



Un défilé de super-héros et de princesses lors du carnaval fêté le 100^{ème} jour d'école !



▲ Juillet 2017 : sortie de fin d'année, au zoo de MULHOUSE, pour les élèves du CP, CE1 et CE2. Magnifique journée sous le soleil !

Les élèves du CM1 et CM2 sont quant à eux partis à la découverte de la magnifique ville de STRASBOURG avec visite de la cathédrale et un tour en bateau mouche. Une superbe journée !



◀ Juin 2017 : spectacle contes et légendes en langage des signes à l'Observatoire de la nature dans la forêt du Neuland.



► Pour clôturer cette belle année scolaire, toute l'école s'est retrouvée autour d'un spectacle musical sur le thème du voyage, interprété lors de la fête des écoles, le 1^{er} juillet dernier.

Une année pas comme les autres... !

Oui, en effet, à la maternelle, cette année ne fut vraiment pas une année comme les autres ! Oh, bien sûr, les 2 classes de l'école ont accueilli des élèves très sages et studieux. D'ailleurs, il y en avait 23 chez M^{me} Barbier et 24 chez moi. Evidemment, nos 3 merveilleuses aide-maternelles Cathy, Delphine et Hélène étaient là à nos côtés pour rendre la vie des élèves et des maîtresses plus agréable et sécurisée. Je peux vous assurer



qu'elles ont bien du talent et de la patience, et elles nous manquent beaucoup, quand elles sont absentes !

Les murs de l'école se rappelleront aussi, qu'Hélène, mon ATSEM depuis 20 ans à mes côtés, a eu droit à de beaux cadeaux et d'émouvantes marques de sympathie pour son départ à la retraite, en juin dernier.

Il y eut aussi mon absence de plusieurs mois suite à un accident domestique. J'ai donc vu mes

élèves continuer (à distance, merci Internet !) les différents projets amorcés, avec leur remplaçante, M^{me} Bonleu. Merci à elle !

Mais, continuons sur des notes plus positives. Les élèves ont participé à de merveilleuses animations et spectacles, financés grâce à la Coopérative Scolaire :

- la matinée « Petites bêtes » (où les squelettes d'insectes étaient plus grands que les enfants) le voyage musical en Australie, avec Michel Elbisser : ce matin-là, les sons envoûtants du didgeridoo ont envahi l'école et emmené les enfants au pays des kangourous et des aborigènes
- des sorties « nature »
- des spectacles de marionnettes

Les élèves ont eu le plaisir d'étudier le monde des contes classiques chez les Petits/Moyens et ont découvert quelques pays du globe (Russie, Chine, Australie, ...) chez les Moyens/Grands, grâce à Filéo une marotte qui leur écrivait régulièrement. Quelles belles découvertes faites cette année !

Bien sûr, les élèves ont aussi appris à respecter les règles de vie en collectivité, grâce au Permis de Bonne Conduite, ont appris quelques bases d'allemand (enseignement démarré chez les Moyens), ont affiné leur écriture, ont consolidé leurs connaissances des nombres, de l'alphabet et plein d'autres choses encore. Mais avant tout, ils ont tissé des liens entre eux, avec les maîtresses et les ATSEM, et la petite larme est souvent là en fin d'année, quand l'école ferme ses portes. Alors, avant de vous quitter, je voulais encore souhaiter une magnifique retraite à Hélène, une entrée triomphale au CP à mes 16 anciens Grands !

Un grand merci à la Municipalité pour son indéfectible soutien moral et financier ! Merci aussi aux parents d'élèves qui soutiennent nos actions et nous encouragent ainsi à innover chaque année ! Et n'oubliez surtout pas de faire la grasse matinée le mercredi matin, car dès la rentrée 2017, c'est certain : On ne viendra plus à l'école cette matinée-là !

*Cordialement,
Corinne Wenger, directrice de la maternelle*



Calendrier des manifestations 2018

JANVIER

- 6 Crémation des sapins
- 6 et 7 Séminaire musical de la Société de Musique « Espérance »
- 18 Assemblée Générale des Secouristes
- 20 Tournoi de football interne organisé par l'ASS
- 27 Concert de gala de la Société de Musique « Espérance »

FEVRIER

- 4 73^{ème} anniversaire de la Libération de Sundhoffen
- Repas des Anciens Combattants
- 9 et 10 Théâtre en dialecte organisé par la Société de Musique « Espérance »
- 17 Carnaval des enfants organisé par l'APEES
- 24 et 25 Théâtre en dialecte organisé par l'association « Eli Watter »

MARS

- 5 Don du sang
- 9 Assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
- 11 Ouverture de l'étang «Les Muguets»
- 18 Cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
- 18 Fête des Aînés organisée par la Municipalité
- 24 Concert spirituel

AVRIL

- 14 et 15 Bourse aux vêtements organisée par l'Association Familiale
- 29 Assemblée Générale du Quilles Club

MAI

- 1 Fête à l'étang de pêche de l'APP « Les Muguets »
- 8 Cérémonie du souvenir suivie de l'Assemblée Générale de l'Association des Anciens Combattants
- 12 Concert organisé par la Société de Musique «Espérance» et la Chorale «Double croche»
- 13 Marche gourmande organisée par le Quilles Club
- 26 Journée Citoyenne

JUIN

- 11 Don du sang
- 16 Pêche semi-nocturne organisée par l'APP
- 18 Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle
- 22 Fête du Judo
- 23 Fête de la Musique
- 24 Grepeltturnier de l'ASS
- 26 Spectacle musicale de l'école élémentaire
- 28 Assemblée Générale du Club de Gymnastique
- 29 Réception des Sportifs Méritants

JUILLET

- 1 Excursion des Secouristes
- 9 au 31 Accueil de Loisirs sans Hébergement organisé par l'Association Familiale
- 8 Pêche Villageoise à l'étang de l'APP
- 14 Fête Nationale suivie d'une soirée organisée par les Sapeurs-Pompiers à la Maison des Associations
- 15 Retransmission de la finale de la coupe du monde de football organisée par les Sapeurs-Pompiers à la Maison des Associations

AOÛT

- 1 au 3 Accueil de Loisirs sans Hébergement organisé par l'Association Familiale
- 12 Journée de l'Amitié, Challenge Schneider/Biegle organisé par le Pétanque-Club
- 26 Concours de pétanque « Le Villageois »

SEPTEMBRE

- 3 Don du sang
- 5 Excursion des Anciens Combattants
- 9 Marché aux puces organisé par «Eli Watter»
- 29 Matinée de nettoyage
- 30 Pêche de clôture à l'étang de l'APP

OCTOBRE

- 5 Repas automnale organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
- 7 Journée des bénévoles à l'étang de l'APP
- 13 et 14 Bourse aux vêtements organisée par l'Association Familiale
- 21 Fête Paroissiale

NOVEMBRE

- 11 100^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918
- Banquet de l'Association des Anciens Combattants
- 16 Assemblée Générale du Tennis-Club
- 25 Assemblée Générale du Pétanque-Club
- 25 Concert du Temps de l'Avent à l'Eglise

DECEMBRE

- 1 Repas de la Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers
- 6 Assemblée Générale de l'association « Automne Fleuri »
- 7 Manala-party organisée par le Quilles club à 17h à la Maison des Associations
- 8 Soirée familiale des Secouristes
- 9 Repas de Noël organisé par l'Automne Fleuri
- 17 Don du sang
- 27 Réception de fin d'année organisée par la municipalité

Association des Anciens Combattants et Victimes des guerres

Président : M. Roger KELLER
1, rue des Jardins à Sundhoffen
Tél. 03 89 71 45 12

Société de Musique « Espérance »

Président : M. Arnaud ZIMMERLIN
28, Grand'Rue à Biesheim
Tél. 06 89 11 78 01
Musique, répétition d'ensemble et orchestre des jeunes

Association des Secouristes et Donneurs de sang

Président : M. Alain LUSZEZINSKI
6, rue Adolphe Murbach à Sundhoffen
Tél. 03 89 71 96 62

Association Sportive 1950 (Football)

Président : M. Jacky ZINS
8, rue des Alpes à Sundhoffen
Tél. 03 89 24 78 30

Amicale des Sapeurs-Pompiers Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Président : M. Nobert FINCK
20B, Grand'Rue à Sundhoffen
Tél. 06 84 02 50 65

Association Familiale de Sundhoffen

Présidente : Mme Anne-Marie BOURGER
14, rue des Stades à Sundhoffen
Tél. 06 66 23 21 95
Badminton, atelier créatif, accueil de loisirs, multiactivités, facile à chanter, bourse aux vêtements, course à pieds, sophrologie, body karaté, couture, bridge

Chorale « Echo de l'III »

Présidente : Mme Marie-Claire SCHULLER
2, rue des Jardins à Sundhoffen
Tél. 03 89 71 50 14

Club de Gymnastique de Sundhoffen

Présidente : Mme Dominique WEGRICH
7, rue des Primevères à Sundhoffen
Tél. 03 89 71 97 19

Association « Ell Watter »

Président : M. René METZGER
10, rue des Acacias à Sundhoffen
Tél. 03 89 71 50 48
Représentations théâtrales en dialecte et marché aux puces

Club « Automne Fleuri »

Présidente : Mme Noémie DURR
9, rue de la Liberté à Sundhoffen
Tél. 03 89 71 47 92
Cercle de jeux, rencontres mensuelles et pédicure

Association des Parents d'Elèves de Sundhoffen (APEES)

Président : M. Samuel CHANOT
6, rue de l'Eglise à Sundhoffen
Tél. 03 89 72 89 43
apees68280@yahoo.fr
Cantine scolaire – Accueil périscolaire

Pétanque-Club

Président : M. Virgile DA CONCEICAO
13, impasse des Anémones à Biesheim
Tél. 06 20 10 05 02
Concours des « Villageois »

Quilles-Club

Président : M. Adrien LANG
9, rue Marie Gocker à Sundhoffen
Tél. 06 49 72 13 62

Tennis-Club

Président : M. Serge LEMAIRE
16, rue Prairial à Sundhoffen
Tél. 06 77 74 38 80

Arts Martiaux

Président : M. Sébastien WISS
145D, rue Principale à Berrwiller
Tél. 06 12 69 23 26
Judo : Enfants et Adultes

Association de Pêche et de Pisciculture « Les Muguets »

Président : M. Dante RAMI
14, rue des Sports à Sundhoffen
Tél. 06 80 16 15 17

Sapeurs-Pompiers

2017 est une année charnière dans l'histoire du corps et de l'amicale des sapeurs-pompiers de Sundhoffen. Elle marque le début des travaux du nouveau centre de première intervention et l'augmentation des moyens matériels mis à leur disposition.

1) Le corps des sapeurs-pompiers :

Une soixantaine d'interventions ont été effectuées au cours de l'année. Une grande majorité concernant le secours d'urgence aux personnes.

L'effectif actuel est de 27 sapeurs-pompiers volontaires, dont un nombre important est issu de la section des jeunes sapeurs-pompiers. Parmi eux, plusieurs ont un double engagement dans un centre de secours du corps départemental ou dans un autre centre de première intervention. Six d'entre eux sont également affectés au centre de secours d'Orbey, quatre au centre de secours de Neuf-Brisach, deux à Colmar, deux à Appenwihr et le médecin-capitaine DANNER, au service de santé et de secours médical. Cet engagement au sein des unités départementales leur permet d'acquérir davantage d'expérience et de savoir-faire, qu'ils mettront en œuvre au service de la population de notre village.

La municipalité a accordé en 2017 un budget d'équipement de 6 500 euros, répartis en équipements de protection individuelle, matériel de balisage et d'éclairage et matériel de secours à personnes.

Les sapeurs-pompiers percevront bientôt un véhicule léger, type Renault Kangoo, destiné aux interventions de secours à personnes. Ce véhicule sera capable de transporter un équipage de trois hommes avec le matériel de prompt-secours (sacs et matériel d'immobilisation). Ce véhicule est cédé gracieusement par le service départemental d'incendie et de secours.

Le chantier de la nouvelle caserne a démarré. Les sapeurs-pompiers et les JSP de Sundhoffen devraient prendre possession de leurs nouveaux locaux au cours du deuxième semestre 2018.

Nos pompiers sportifs, sous la houlette d'Adrien Lang, responsable sportif du corps, ont fort bien représenté le corps sundhovien, lors des différentes épreuves sportives au cours de l'année, qu'il s'agisse des compétitions de cross, parcours sportifs ou VTT.

Sainte-Barbe, sainte patronne des soldats du feu, a été dignement fêtée le 2 décembre. Plusieurs sapeurs-pompiers ont été mis à l'honneur :

- Le caporal-chef Sidoine Médard-Béraud s'est vu remettre la médaille d'honneur pour 20 années de service
- L'adjudant Didier Grimm a été promu au grade d'adjudant-chef
- Le sergent Philippe Lang a été promu au grade de sergent-chef



- Le sapeur de 1^{ère} classe Jacky Baumann a été promu au grade de caporal
- Les sapeurs Théo Fahrner et Virgil Morel ont reçu la distinction de sapeur de 1^{ère} classe
- Les sapeurs Mohamed Hafdi et Matthieu Lopes-Pereira ont reçu officiellement leurs casques, marquant leur entrée officielle dans le corps.

2) La section des jeunes sapeurs-pompiers :

Matthieu Lopes-Pereira a passé les épreuves du brevet de JSP, en octobre dernier. Il a rejoint les rangs des sapeurs-pompiers volontaires du centre de Sundhoffen. Cinq jeunes recrues ont rejoint la section, lors de la rentrée du 24 septembre dernier. L'effectif de la section est stable, s'élevant à quinze JSP. Quatorze formateurs et aides-formateurs assurent les cours, par rotation, un dimanche sur deux (le matin), de septembre à fin juin. Ils assurent également la préparation physique, théorique et pratique des candidats au brevet de JSP. Ce qui leur demande de nombreuses soirées de disponibilité.

Enfin, l'intégralité de l'effectif JSP a été équipée de tenues et parkas neuves, leur permettant de travailler dans de bonnes conditions. Ce renouvellement a été rendu possible par le biais de la réserve parlementaire du député Eric Straumann, du soutien de l'entreprise Mistral.com et son dirigeant, M. Stéphane Wagner, du Crédit Mutuel Ill et Hardt et de la participation financière de l'amicale des sapeurs-pompiers de Sundhoffen.

3) L'amicale :

Composée de 63 membres, comprenant les anciens sapeurs-pompiers, les actifs, les JSP et quelques membres civils, l'association a pour objectif de promouvoir la solidarité et la cohésion entre les différentes générations de sapeurs-pompiers de Sundhoffen. Elle organise des animations sorties, voyages, repas) ayant pour but de réunir ses membres et leur permettre de partager dans un esprit de convivialité et de camaraderie.

La vie et les actions de l'amicale sont financées par l'organisation de manifestations (bal de la fête nationale, stand saucisses et frites lors du marché aux puces ...) et par la vente des calendriers, à la mi-novembre.

Lors de l'assemblée générale de mars dernier, Jean-Bernard Ott a rejoint le comité de l'amicale.

L'amicale remercie chaleureusement la municipalité et la population sundhoviennes pour leur soutien, tout au long de l'année et vous souhaite une bonne, douce et heureuse année 2018 !



Du nouveau dans l'Espérance

Après le voyage musical en 2016 chez nos amis canadiens (Québec), l'Espérance est de retour pour commencer l'année 2017 avec un planning bien chargé en manifestations.

Comme vous avez pu le constater ou le voir dans les journaux, il y a eu du changement. Tout d'abord en janvier avec notre traditionnel concert qui était les années précédentes dans la salle culturelle mais, faute de place pour les musiciens, nous avons décidé de le faire dans la salle des sports. Ce concert a été un grand succès ! Nous reconduirons cette formule lors des prochains concerts.

L'Espérance s'est produite à Beblenheim pour jouer la 2^{ème} partie du concert (leur harmonie fêtait leurs 125 ans). Des liens particuliers unissent nos 2 harmonies : en effet, lors des créations des sociétés de musiques en Alsace, il fallait 2 marraines au drapeau de chaque société de musique. Pour l'Espérance de SUNDHOFFEN, ce furent l'ECHO du Rhin de Kunheim et l'Espérance de Beblenheim. Voilà pourquoi nous avons tout naturellement accepté de jouer cette deuxième partie.

Deux autres concerts organisés avec la Chorale Double Croche de Bischwihr au mois de mai ont complété notre début d'année 2017 : l'un à l'Espace Rhénan de Kembs pour une association « la vie en marche » et l'autre au Ried Brun de Muntzenheim devant une salle comble.

2017 fût aussi l'année d'un renouvellement au sein même de notre harmonie : après 15 années de bons et loyaux services, Emmanuel Dupré, président de l'Espérance, a décidé de quitter ses

fonctions de président mais tout en restant membre du comité comme assesseur et bien sûr en tant que musicien dans son pupitre favori : les clarinettes. Merci encore à lui pour son dévouement durant toute la durée de sa fonction.

Le soir de notre assemblée générale, Arnaud Zimmerlin percussionniste dans l'harmonie, a été élu président. La continuité de notre harmonie est assurée et il apportera un visage nouveau, jeune et dynamique à l'une des plus anciennes associations de notre commune.

Voilà une année 2017 au programme bien chargé et riche en nouveauté qui s'achève !

En 2018, venez écouter notre grand show à l'américaine le samedi 27 janvier à 20h30 à la salle de sports de Sundhoffen. Des hits, du rock et un rythme endiablé vous attendent pour commencer la nouvelle année en beauté !

Musicalement vôtre.

Vous jouez d'un instrument (bois, cuivres, percussions) ?

Vous avez envie de faire de la musique en harmonie et dans un groupe ?

Prendre du plaisir à jouer différents styles musicaux, que vous soyez jeune élève ou musicien aguerri ?

Les musiciens de l'Espérance se feront la joie de vous accueillir tous les vendredi soir de 20h00 à 22h00 dans leur salle de répétition.



L'Espérance vous donne rendez-vous en 2018 !

- **Samedi 27 janvier** : Concert de gala (salle de sport Sundhoffen)
- **Vendredi 9 & samedi 10 février** : Soirée théâtre en dialectes
 - **Samedi 24 mars** : Concert Spirituel (Eglise Sundhoffen)
- **Samedi 12 mai** : Concert (salle de sports de Sundhoffen) avec la Chorale Double Croche
 - **Samedi 23 juin** : Fête de la musique

Anciens Combattants dans la baie de Somme

du 20 au 25 juin 2017

Sortie des anciens combattants et victimes de guerre de Sundhoffen

L'association des anciens combattants et victimes de guerre de Sundhoffen a effectué une sortie en Forêt Noire le 6 septembre 2017 en direction du lac Titisee.

Arrivée à destination, nous avons fait le tour du lac en bateau sous un ciel mitigé. Après une promenade shopping dans la station, nous sommes allés à Breitnau dans une Hüttenstube pour un déjeuner musical et festif typique.

Au retour, nous avons visité l'Abbaye bénédictine de Sankt Peter accolée au cloître, avant de regagner Sundhoffen, ravis de cette journée.



Les Anciens Combattants dans la Baie de Somme du 20 au 25 juin 2017



Nous sommes partis tôt le matin pour un voyage de 650 km avec arrêt déjeuner à Reims. Nous sommes arrivés dans la soirée à Fort Mahon Plage à l'hôtel La Terrasse, à 50 mètres de la plage.

Dès le lendemain, nous avons débuté les différentes excursions, vers St Valéry sur Somme puis avec le petit train direction le Crotoy. Le lendemain nous



avons rejoint Amiens et effectué une promenade en barque dans les hortillonnages, puis visité la cathédrale Notre Dame inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Le quatrième jour, direction Boulogne sur Mer avec la visite de Nausicaa «Centre National de la Mer» avec ses aquariums et grands bassins contenant des requins, lions de mer, poissons tropicaux etc... Nous avons découvert la côte d'Opale et le Touquet.

Paris Plage puis Berck et Rue. Le jour suivant, le temps s'étant bien rafraîchi, nous avons cheminé dans le Parc du Marquenterre durant une heure trente à travers les dunes, les marais, les forêts à la rencontre d'une faune et d'une flore extrêmement diversifiées.

Tout a une fin, nous avons quitté cette belle région avec Jean Marc, notre sympathique chauffeur qui nous a ramenés à Sundhoffen vers 20h15. **A l'année prochaine pour un nouveau voyage !**

DATES À RETENIR :

4 février 2018 :

73^{ème} anniversaire de la Libération de Sundhoffen suivi du repas « choucroute »

18 mars 2018 :

Cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

8 mai 2018 :

Fête de la Victoire 1945 suivie de l'Assemblée Générale des Anciens Combattants

18 juin 2018 :

Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle aux Monuments aux Morts

14 juillet 2018 :

Fête Nationale aux Monuments aux Morts

Septembre 2018 :

Excursion d'une journée (à définir)

11 novembre 2018 :

100^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 suivie du Banquet des Anciens Combattants



■ *Le Pétanque Club, un quadra... Sympa*

Une très belle saison 2017 dans son ensemble avec, en point d'orgue, les festivités des 40 ans d'existence du Club fêtées, comme il se doit, lors du Concours des Villageois-Challenge Jean-Paul Schuller le 27 août dernier. Une très belle affluence avec 110 joueurs et une très belle ambiance. Les moments forts :



De nouveaux maillots pour les membres



Un «Borsalino» offert à tous les participants

La remise de la Médaille de la Vie Associative à Marie-Rose Resch par Brigitte Klinkert et Eric Straumann.



Rosy a assumé pendant 23 ans le poste de Trésorière avec dévouement, efficacité et rigueur. Elle reste Trésorière Adjointe



L'apéritif-concert agrémenté par la Musique Espérance et le verre de l'amitié offerts à tous les participants



La remise des récompenses s'est faite vers 22 heures avec le concours de Madame Martoretti-Sigrist, Adjointe au Maire. Le Challenge Jean-Paul Schuller a été remporté par Frédéric Hartmann et André Obrecht, vainqueurs du premier concours et gagnants des six parties disputées sur la journée.



Journée de l'Amitié

Challenge André Schneider et Roland Bieglé du 13 août 2017

Plus de 60 participants et sympathisants se sont retrouvés à midi autour de l'apéritif suivi d'un bon repas apprécié par tous. C'est une belle finale qui a vu l'équipe Frédéric Hartmann et Martine Conca remporter le challenge pour la 3^{ème} fois depuis son histoire. Selon le règlement, le challenge leur est donc acquis définitivement.



Après-midi récréative pour les résidents du Diaconat

A notre époque où individualisme et nationalisme exacerbé ont cours, une autre tendance, le regroupement, l'alliance d'associations ou même d'états, en vue d'un projet commun, ont également le vent en poupe. Et c'est ainsi que **Les Mandolines et Guitares Colmariennes**, association plus que centenaire, a demandé à **l'Echo de l'III** de lui prêter son concours, pour un grand concert au TMC sous l'égide de leur chef commun, Ilaha Ahui, trait d'union entre les deux formations. Et ce grand concert, intitulé « Il était une fois... » où le public retrouvera avec plaisir des airs bien connus de films cultes du siècle dernier aura lieu le dimanche 8 octobre à 15 heures.

Bien évidemment lorsqu'il vous sera possible de feuilleter ce « Bulletin Communal » ou même mieux, d'en lire les différents articles, ce Concert appartiendra déjà au passé. Peut-être aurez-vous pu y assister après en avoir eu connaissance par le biais de la presse locale, d'affiches ou encore par RDL (Radio Dreyeckland Libre) qui a largement balayé cet événement.

En plus des deux concerts que notre Chorale donne habituellement chaque année, à savoir le Concert pour le Temps de Noël, qui aura lieu le 26 novembre prochain et le Concert Spirituel avec la

Société de Musique Espérance le 24 mars 2018, cette manifestation exceptionnelle a occupé nos choristes une bonne partie de l'année 2017 et même les deux mois de vacances. Les répétitions, parfois même au rythme de deux par semaine, ont remplacé les bains de mer, randonnées ou voyages touristiques pour ceux qui avaient choisi de passer la belle saison à domicile. Tant d'efforts et de sacrifices devraient être couronnés de succès !

Mais n'oublions pas que **l'Echo de l'III** est une grande famille où joies et peines sont partagées, ainsi que les grands anniversaires. Fin août les choristes étaient invités à chanter la messe solennelle pour les Noces d'Or de leurs amis choristes Marie-Claire et Jean-Pierre Rosé.



En répétition avec les Mandolines Colmariennes

Et pour ne pas déroger à la coutume nous lançons un appel à tous ceux qui aiment chanter. Qu'ils viennent étoffer nos rangs, pour, qui sait, vivre également une aventure passionnante !

Association des secouristes et donneurs de sang de Sundhoffen et environs

De sang de Sundhoffen et environs.

Nous avons participé à plus d'une trentaine de manifestations comme au carnaval de Colmar, à la foire aux vins les postes de secours à l'entrée, aux concerts, au stand de tombola ainsi que les fêtes du vin. Avec les équipes de la région nous étions aussi au marathon de Colmar.

Cette année, nous avons pu organiser des cours de formations aux premiers secours civiques de niveau 1 (PSC1) avec le concours de notre monitrice Céline Luszezinski à Sundhoffen ainsi qu'à Colmar.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser auprès de Huguette Luszezinski au n° 03 89 71 96 62.

Cette année nous avons continué à développer notre activité vente de vêtements sur les marchés aux puces d'Andolsheim et de Sundhoffen.

Pour le don du sang, notre équipe, en collaboration avec l'Etablissement du sang, a organisé quatre collectes de sang.

Nous nous occupons essentiellement de la diffusion des tracts dans les boîtes aux lettres et de l'affichage dans les trois villages de notre association c'est-à-dire, Sundhoffen, Appenwihr et Logelheim. La collation distribuée lors des collectes est préparée par notre équipe de bénévoles.

Cette année nous avons accueilli la réunion du secteur d'Andolsheim à la Maison des Associations.



Les dates pour les collectes 2018 sont :

- Lundi 5 mars,
- Lundi 11 juin,
- Lundi 3 septembre,
- Lundi 17 décembre.



Club de gymnastique

Cette année le club a été marqué par la disparition de Marlyse FELS, membre Fondatrice et Présidente Honoraire du club.

Elle a occupé le poste de Présidente durant 36 années.

Lors de l'assemblée générale, Marlyse COLLIGNON, trésorière depuis la création du club a décidé de quitter le navire.

A l'unanimité Christine SCENI a été élue au poste de trésorière.

Suite à quelques petits soucis de santé, Christiane DENNY occupant le poste d'assesseur n'a pas souhaité renouveler son mandat. Son poste reste vacant à ce jour.

Pour la saison 2016/2017 le club compte 153 membres inscrits, dont 132 pour les séances de gym tonic et de bien-être et 21 membres pour le cours de Pilates.

Les séances de Pilates ayant remporté un franc succès la saison passée, le club a décidé de proposer pour la saison 2017/2018 une séance supplémentaire.

Cette discipline permet de renforcer la musculature profonde et est pratiquée dans une salle confortable pour un travail de qualité.

Les séances débutent en septembre et sont assurées une semaine pendant les vacances scolaires hormis l'été.

Cette activité est toujours enseignée par Nadja, monitrice expérimentée et professionnelle.

Les cours de Pilates se déroulent au dojo de la Maison des Associations :

- le mercredi matin de 8h45 à 9h45 et

- le jeudi soir de 18h00 à 19h00

Le club propose également 5 séances animées par trois animatrices.

- **Jeannine** assure les cours le mardi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30, elle propose de la gym tonic, du step pour faire travailler tous les muscles, le cardio, la coordination, l'endurance dans une sympathique ambiance musicale.



- **Nadja** anime deux cours de bien être le jeudi matin de 9h00 à 10h00 et de 10h00 à 11h00. Ces cours sont composés d'exercices qui permettent de bouger en douceur avec une gym adaptée à toutes et à tous. Entretenir ses capacités physiques de développer et d'améliorer sa souplesse, de conserver son équilibre et une bonne coordination des mouvements. Tout est mis en oeuvre pour que la personne se sente bien.

- **Vesna** encadre la séance du jeudi, de 19h00 à 20h00, avec du step, du renforcement musculaire, cuisses abdos fessiers. Ces cours pleins d'énergie et de bonne humeur s'adressent à toutes et à tous. Et de 20h00 à 20h30 bienvenue dans le monde de la danse avec du rythme, de la musique c'est la fête du fitness pour être en forme et brûler des calories.

• La cotisation annuelle pour la gym et le bien être est de 70€.

• La cotisation annuelle pour le Pilates est de 180€.

Une séance découverte est proposée, sans forcément s'engager.

Alors, n'hésitez pas à rejoindre notre Club !!!

La Présidente



Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

Présidente : Dominique WEGRICH - 06 89 89 96 89

Vice-présidente : Madeleine BAUER - 03 89 71 43 92

Trésorière : Christine SCENI - 06 82 57 72 33

Secrétaire : Fabienne SCHWARTZE - 03 89 71 97 03

Le Club vous attend nombreuses et nombreux et vous souhaite une excellente et sportive année 2017/2018.

Théâtre 2017

Cette année Laurent Metzger nous a écrit une pièce sur mesure avec deux nouvelles actrices qui ont rejoint la troupe.

« Eugénie esch e Genie » est le titre de la pièce qui raconte le passage du nouvel an entre deux couples dans un chalet où un SDF s'était installé.

Un génie apparait et réalise des vœux de l'un des personnages qui s'amuse au dépend des autres

et les situations comiques se succèdent tout au long de ces 3 actes.

Pour 2018 la troupe jouera une pièce de Delphine GASSER « Lieja oder lieja »

**Rendez-vous le samedi 24
et le dimanche 25 février
2018 à la salle culturelle de
Sundhoffen. Réservations
au 03 89 71 40 73**



Marché aux Puces

Comme d'habitude, le beau temps était au rendez-vous pour le marché aux puces où seulement une dizaine d'exposants qui avaient réservé n'étaient pas venus.

Les visiteurs, toujours très nombreux, ont trouvé ce qu'ils recherchaient et les exposants vendaient les articles qu'ils proposaient.

Le marché aux puces de notre village est apprécié par tous les amateurs de ce genre de manifestation car il est réservé depuis des années qu'aux particuliers sans aucune présence de commerçants.

La restauration, les tartes flambées, les pâtisseries et les buvettes avec les ambulants ont contribué à la réussite de cette journée.

**En 2018, le marché aux puces
aura lieu le dimanche
9 septembre.**

**Pour tout renseignement,
contacter le Président,
M. René METZGER
au 03 89 71 50 48.**



L'Amicale des retraités « Automne Fleuri » vous informe des activités du club.

Nous nous retrouvons pratiquement tous les 2^e et 3^e jeudi du mois dans notre salle de la Maison des Associations mise à notre disposition par la commune, cette année, de par la demande faite l'année passée pour un recrutement de membres dans ce bulletin, notre club compte de nombreux nouveaux adhérents et lors des jeux toutes les tables sont pratiquement occupées.

Nous participons également aux rencontres avec les retraités des communes avoisinantes lors de repas dansants et bien sur avec les « Aînés Ruraux » du Haut-Rhin dont nous sommes affiliés.

De temps à autre nous faisons une sortie dans un restaurant de la région pour un repas en commun

dans un cadre permettant de grands échanges conviviaux. Naturellement tous les anniversaires sont fêtés comme les deux membres sur la photo ci-jointe, M^{me} Fischer Jeanne et Mr Schwenk Francis, qui ont eu 90 ans.

En décembre, nous clôturons toujours l'année par notre assemblée générale, puis nous organisons notre traditionnel repas de fin d'année où tous les anciens se retrouvent autour d'une bonne table pour échanger les vœux de bonne santé pour l'année à venir.

*Pour la Présidente Noémie Durr,
le secrétaire JPK*



Au fil des saisons

C'est avec regret que le Quilles Club a appris lors de l'assemblée générale que le restaurant Au Café du Raisin fermait et de ce fait que Mr et Mme BROCKHOFF souhaitaient démarrer une nouvelle vie faite de repos et de plaisir. Le Quilles Clubs Sundhoffen 1992 tient à remercier les BROCKHOFF pour leur investissement depuis la création de l'association. C'est avec toute notre sympathie que nous leur souhaitons tout le meilleur à venir et bonne retraite.

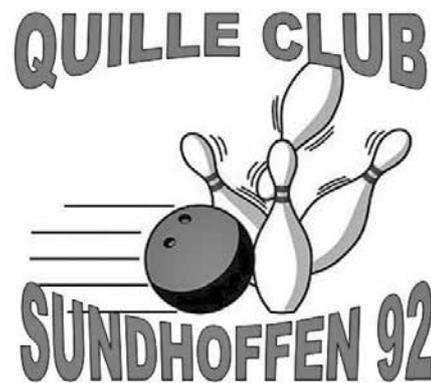
De ce fait, le club est domicilié à la Maison des Associations, mais reste présent sur la piste de Sainte Croix-en-Plaine, qui nous accueille cette année, pour maintenir la survie du club.

Cette saison 2016 / 2017 a été marquée par une innovation : le manala party permettant au club de créer une rencontre intergénérationnelle, d'autant plus que le Saint Nicolas a pu se libérer pour distribuer bonbons et mandarines aux petits chérubins. Il sera à nouveau présent le 8 décembre 2017 pour tous vous retrouver et partager un moment convivial, autour de manalas et d'un vin chaud pour les grands enfants.

Notre troisième marche gourmande se déroulera quant à elle le dimanche 13 mai 2018, le comité envisage de modifier le parcours pour faire découvrir d'autres sentiers de promenades. Nous remercions Mr et Mme FEVRIER du restaurant Au Port du Canal à Colmar pour le repas qui comme toujours comble les papilles gustatives et espérons travailler une fois de plus avec eux.

Concernant les résultats sportifs, l'équipe I se classe quatrième du championnat promotion avec 56 points et 22087 bois. L'équipe II se classe huitième de la division IV avec un total de 47 points et 15479 bois.

Le sport de quilles se joue en équipe de 8 ou 10 joueurs selon la division. Il est composé de 9 quilles dites « poupée » placées en figure, où l'on doit les faire tomber dans un ordre précis.



Toute personne ayant envie de découvrir ce sport d'adresse et de concentration est la bienvenue. Nos entraînements se déroulent le jeudi à partir de 18h00, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

*Pour le président
La secrétaire RAMI Emilie*



Pour plus
de renseignements
contacter :

M. LANG Adrien
Président du QCS 1992
06 49 72 13 62
adrien.lang1991@gmail.com

17 parents bénévoles = 4611 repas servis en 2016-2017, environ 20 enfants accueillis tous les soirs dans le cadre du périscolaire, 3 conseils d'écoles, 1 vente de fromages, 1 vente de fleurs et plantes potagères, 1 fête de carnaval et 1 kermesse de fin d'année

La cantine et l'accueil périscolaire

La mission première de l'association est d'apporter aux enfants des écoles un service de cantine et de périscolaire.

Josiane, Véronique et Nathalie, accueillent nos chères têtes blondes dès 7h30 et jusqu'à 18h30



Organisations de manifestations ludiques ou opérations lucratives

Afin d'assurer notre équilibre financier ou pour le simple plaisir des petits et des grands, cette année encore, vente de fromage, vente de fleurs, carnaval et fête des écoles, ont rythmé l'année scolaire...



REPRESENTATION

Cette année encore, l'association est le relais entre parents et corps enseignant, n'hésitez pas à solliciter les parents élus, afin de leur faire part de vos questions et/ou observations, que nous soumettrons lors des conseils d'écoles. (La liste des parents élus est disponible sur notre site internet)



Rejoignez nous !!!!!

Si vous avez des idées ou un peu de bonne volonté, n'hésitez pas à venir renforcer notre équipe.

Venez nous découvrir sur notre site internet :

apees68280.free.fr

Des activités pour tous les goûts et tous les âges !

Nouveau cette année

L'Association Familiale est partenaire de Sport pour Tous qui organise des activités physiques adaptées aux séniors, avec un accompagnement et un suivi adapté.



C'est dans une très bonne ambiance qu'un cycle de 36 séances d'une heure a débuté en octobre pour :

- bouger autrement pour rester en forme,
- pratiquer une activité sport santé bien-être,
- augmenter ses capacités cardio-circulatoires,
- améliorer sa force musculaire,
- reprendre et maintenir une pratique régulière d'activités physiques adaptées.





C'est reparti pour une saison de judo aux Arts Martiaux Sundhoffen ! Le club compte 80 judokas cette année, souvent inscrits dès la matinée d'inscriptions de septembre ! Les nouveaux judokas ont la possibilité de faire deux séances d'essai. A l'issue de ces deux entraînements, l'inscription au club est obligatoire pour une question d'assurance. Un certificat médical est indispensable pour pratiquer le judo et la compétition.

Cours 2017-2018

Le club propose un éventail de cours pour les judokas à partir de 4 ans. Les cours se déroulent au dojo de la Maison des associations, 6a Rue de la Mairie. Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés. Camille et Magali. Dorothée pour les éveils (enfant de 4 ans) du mercredi. Cette année, Christophe, également diplômé, les a rejoints afin de proposer un cours d'éveil supplémentaire.

Compétitions

Régulièrement le club participe aux tournois dans les quatre coins du Haut-Rhin. Les judokas combattant et défendant les Arts Martiaux de Sundhoffen font régulièrement briller les couleurs du club sur les podiums tant en individuel que par équipe ! Le club de Sundhoffen devient redoutable sur les tatamis !

Belle fin de saison 2016-2017

Deux nouvelles ceintures noires viennent grossir le nombre de premier dan du club de Sundhoffen. Bastien Trescher et Paul Pacaud ont débuté le judo vers l'âge de 7 ans au sein de notre club.

Au fil des années, Bastien et Paul ont passés avec succès les ceintures de différentes couleurs. En 2014, ils obtiennent leurs ceintures marron

dans le club de Colmar où ils sont allés parfaire leur formation et s'entraîner avec des judokas de leur niveau et de leur âge.

Les jeunes judokas de Sundhoffen ont pu s'entraîner avec eux et échanger sur le judo, sur le travail à fournir, Katas, arbitrage et victoires en compétition afin d'obtenir cette belle récompense qu'est la ceinture noire 1er Dan. Les enfants ont apprécié ce moment et se voyaient déjà à leur place !

Un club à dimension humaine

Comme dans toute association, les parents et les pratiquants donnent de leur temps pour faire rimer enseignement de qualité et convivialité. La newsletter permet à chacun d'être informé de la vie du club. La page Facebook diffuse les photos des judokas, notamment celles de tournois et de la vie du club.

En juin, une soirée a réuni enseignants, parents et judokas autour d'un buffet participatif. Ce moment fut l'occasion de prendre le temps de discuter dans une ambiance détendue, au lieu de simplement se croiser dans le couloir en déposant ou récupérant les enfants.

Chaque année, des postes sont à pourvoir au sein du comité du fait du départ des grands judokas. N'hésitez pas à vous renseigner en vue de l'Assemblée générale.

Et un grand merci aux membres sur le départ pour leur engagement au sein du club !

Renseignements

La matinée «inscriptions» pour la nouvelle saison 2018/2019 aura lieu le samedi 8 septembre 2018 entre 10h et 12h à la Maison des Associations de Sundhoffen. Le club accueille les enfants dès l'âge de 4 ans. Les membres du comité pourront vous donner tous les renseignements nécessaires et répondre à vos questions.

**Sébastien WISS, président : 06 12 69 23 26
seb.wiss@gmail.com**

Les cours auront lieu de septembre à juin, hors vacances scolaires, aux plages suivantes :

Lundi : 17h00-18h30 -> 2009-2010

Lundi : 18h30-20h00 -> 2005-2008

Mercredi : 16h00-17h00 -> 2012-2013

Mercredi : 17h00-18h30 -> 2010-2011

Mercredi : 18h30-20h00 -> 2005-2009

Vendredi : 17h00-18h00 -> 2012-2013

Vendredi : 20h00-21h30 -> adultes non compétiteurs

Pendant l'été, une activité multisports est proposée les vendredis soir aux judokas à partir de 14 ans et à leurs parents dans le gymnase de Sundhoffen.

Depuis 1982, le Tennis Club De Sundhoffen ne cesse de proposer aux habitants de notre commune et aux compétiteurs venus de toutes parts, de plus en plus d'activités et de tournois. Nous sommes heureux de pouvoir bénéficier depuis cette année de l'enseignement d'un professeur titulaire d'un brevet d'état. Nul doute que les résultats de nos élèves et compétiteurs seront encore meilleurs prochainement.

Le TCS, en chiffres, c'est :

- 125 ADHERENTS, fidèles depuis de nombreuses années
- 2 COURTS EXTÉRIEURS de gazon synthétique en parfait état, bénéficiant de l'éclairage
- 10 MEMBRES DU COMITE, actifs, dynamiques et à l'écoute de leurs adhérents. N'hésitez pas à nous rejoindre si vous êtes motivés (1 réunion tous les deux mois), la porte du comité est grande ouverte.... surtout aux hommes car la parité est loin d'être respectée et Mrs Lemaire, Lamoot et Labeaune se sentent bien seuls
- 1 ECOLE DE TENNIS
- 10 SEANCES DE MINITENNIS
- 3 EQUIPES DE VETERANS de PLUS DE 35 ANS, 2 EQUIPES femmes et 1 EQUIPE hommes
- 2 EQUIPES SENIORS engagées en championnat d'hiver : 1 équipe femmes et 1 équipe hommes
- 1 EQUIPE JEUNES FILLES 15-16 ans engagée en championnat été
- 5 EQUIPES SENIORS engagées en championnat d'été : 3 équipes féminines et 2 équipes masculines
- 1 TOURNOI INTERNE en avril pour les membres du club. Du classique chez les hommes où Benjamin Richard s'est à nouveau imposé. Chez les femmes, beaucoup plus altruistes, le roulement a décidé cette année de la victoire d'Anne Placet
- 1 TOURNOI de l'école de tennis en juin
- 1 SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ en décembre 2016, 1 SOIREE BOWLING en mars. Les plus gourmands ont également instauré des activités gastronomiques : 1 SOIREE COUSCOUS en janvier et 1 LASAGNES PARTY en mai
- 1 TOURNOI GALAXIE début Juillet ayant accueilli 14 participants, catégories orange et vert
- 1 TOURNOI JEUNES ouverts aux licenciés en août pour lequel nous avons pu enregistrer 31 participants
- 1 TOURNOI DAMES 4^{ème} et 3^{ème} série ouverts aux licenciées fin août - début septembre ayant compté 39 joueuses



INFOS PRATIQUES :

Inscriptions début septembre mais possibilité de rejoindre le club toute l'année.

Ecole de tennis de septembre à juin.

Mini-tennis pour les 5-7ans sur 10 séances d'une heure trente entre novembre et février.

Assemblée générale mi-novembre à la Maison des Associations.

Pour tout renseignement contacter :

Serge LEMAIRE, Président,
au 06 77 74 38 80 ou
Brigitte TANGUY, Trésorière
au 06 22 30 38 59



Les 245 membres de l'ASS, dont l'équipe 1 opère dorénavant, non plus en Excellence, mais en Régionale 2 (ce qui revient au même), ont connu une saison appliquée et raisonnable. Pas de coup d'éclat à signaler, exception faite d'une victoire sur HAGENTHAL, futur champion. Les équipes séniors se sont donc classées honorablement. C'est peut-être du côté des anciens qu'il faut relever les meilleures « perfs ». Ainsi, les vétérans sont devenus champions du HAUT-RHIN en prenant le meilleur sur BIESHEIM et le RACING MULHOUSE en poule finale. Les supers-vétérans ont, quant à eux, terminé premiers de leur groupe « bas-rhinois » ! Et c'est aussi une « étoile aînée », Francis MIOLLANY, 41 ans, qui a terminé 2ème au classement des buteurs de l'Excellence, lui qui fut déjà meilleur « fusil » lors de la saison 2015-2016 : le journal « L'ALSACE » lui a d'ailleurs remis un trophée, dans ses locaux, le 19 novembre 2016.

Les différentes coupes n'ont pas trop réussi à nos équipes. Seule la III a failli aller en finale du CHALLENGE DECATHLON, mais elle a été éliminée en « demi » par PFASTATT.

Bilan globalement satisfaisant chez les jeunes : les U13 ont fini premiers du groupe et les U15 ont participé à un tournoi international à BESANÇON. Deux dirigeants, Laurent ROUSSEL et Denis RICH, ont piloté une équipe de bénévoles pour rafraîchir le club-house, les vestiaires et les autres bâtiments annexes. Le résultat est tout simplement splendide.



L'ASS a aussi éprouvé un gros pincement au cœur avec la fermeture définitive du Café « Au Raisin », cher à Jean-Claude et Cécile BROCKHOFF.

Alors que la saison estivale battait son plein, le sort a plongé soudainement l'ASS et sa grande famille dans la tristesse. En effet, le 21 juillet, Anne Catherine ERNST, l'épouse de l'infatigable dirigeant qu'est Francis ERNST, quittait ce monde. Ses obsèques eurent lieu le 28 juillet et tous ceux qui lui ont rendu un ultime hommage se sont retrouvés au clubhouse. « Anne Catherine a consacré toute sa vie aux autres : en famille, au travail et dans la vie associative ». C'est par ces mots que l'ASS a voulu témoigner sa sympathie à Francis et à ses enfants, Gaëlle et Emmanuel.

Le secrétaire, Claude EHLACHER



Manifestations qui ont jalonné la saison :

- Soirée Années 80 à LOGELHEIM, en octobre 2016
- Stages jeunes à la Toussaint et à Pâques, au stade
- Soirée Rognons : 56 présents
- 2 tournois de belote avec 28 et 42 équipes
- Challenge Pierre BOURGER (tournoi en salle) en janvier
- Sortie super-vétérans (3 jours fin mai 2017) à PARIS
- Sortie Jeunes à STRASBOURG, match de Ligue II STRASBOURG-AJACCIO
- Fête des Jeunes en juin (Christian INGOLD, Président de la Commission des Jeunes, prend du recul tout en restant actif au club)
- Soirée sanglier à la broche et challenge René WIPPLER (tournoi super-vétérans)
- Grepeltournoi avec 26 équipes
- Remise récompenses aux sportifs méritants par la Municipalité (vétérans, super-vétérans, U13)

Association de Pêche et de Pisciculture de SUNDHOFFEN

Forêt du KASTENWALD lieu dit LINDENKUPPEL

L'étang les Muguets

Situé au cœur de la forêt du Kastenwald, ce cadre idyllique n'est pas un lieu exclusivement réservé aux pêcheurs. Nos amis non-pêcheurs sont les bienvenus à l'étang lors de nos manifestations ou lors de promenades.

La réglementation en vigueur a contraint l'A.P.P. de Sundhoffen, à mettre son local en conformité au niveau de l'électricité et d'un système de sécurité incendie occasionnant de ce fait des frais non programmés à son budget.

L'un de ses objectifs est de faire de ce cadre naturel, un lieu de rencontre familiale et multi-générationnelle. Mise à disposition d'une salle, d'une cuisine, d'un barbecue, d'un espace enfant etc... vous y attendez pour y passer un moment agréable.

Des soirées Tartes Flambées sont réalisées lors de manifestations de pêche et ont un vif succès auprès des pêcheurs, mais aussi des non-pêcheurs venus passer une soirée conviviale.

L'APP vous remercie de votre soutien tout au long de cette année et vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.

Le Comité.

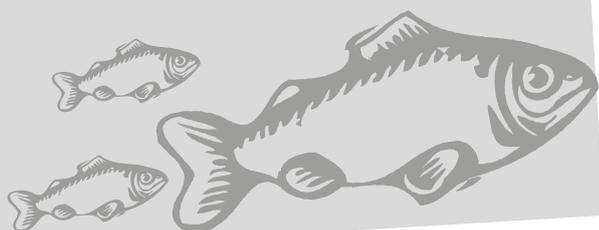


L'APP offre un support pédagogique à l'équipe médicale du Centre Départemental de Repos et de Soins (CDRS) de Colmar, en accueillant ses patients depuis 2011, pour des journées de pêche et barbecue, cinq au cours de l'année 2017.



Manifestations prévues en 2018 :

- Assemblée Générale le samedi 10 mars 2018
- La fête de l'étang le mardi 1^{er} mai 2018
- Une pêche semi-nocturne truites le samedi 16 juin 2018
- Une pêche spéciale villageois le samedi 30 juin 2018
- Soirées Tartes Flambées le samedi 16 juin et le samedi 30 juin 2018.



Mon plus récent voyage, en janvier 2017, m'a amené au Costa Rica et au Nicaragua, pays situés sur la ceinture de feu du Pacifique. Ils totalisent plus de 200 volcans, dont une vingtaine en activité à l'heure actuelle. Huit jours avant de partir, le Turrialba entrait en éruption.

Cette brûlante actualité me rattrapa le 15 janvier. Effectivement, un panache de gaz et de cendres s'élevait au-dessus du cratère. Interdiction formelle de l'approcher.

Peu importe, le spectacle en vaut la peine. La cendre expulsée continue de tomber sur les villes des vallées centrales du pays, parsemé de villages aux couleurs très vives. D'ailleurs, les habitations de ces bourgades costariciennes n'ont pas de numéro. Le facteur, pour s'y retrouver, doit tenir compte des indications portées sur l'enveloppe. Exemple : M. Rodriguez, habitant la maison en vert, en face du garagiste. Quant aux lignes électriques, elles constituent un invraisemblable enchevêtrement aérien. Pas question de les enterrer : la terre tremble plusieurs fois... par jour !

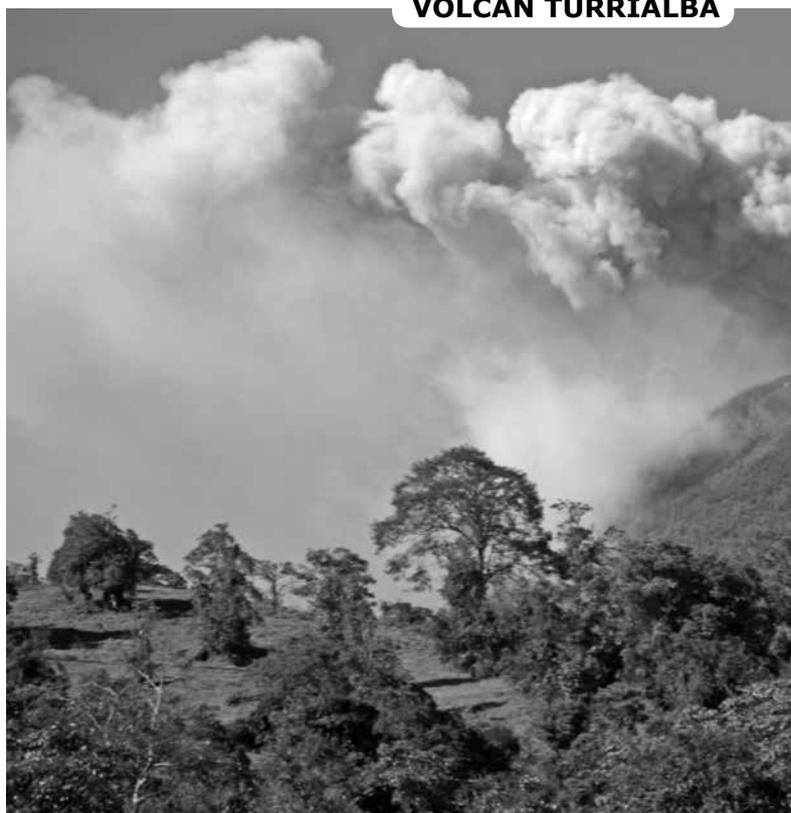
Le volcan Masaya : le must !

Pendant le circuit, nous avons visité onze volcans. Même ceux qui ne sont pas en activité actuellement méritent le détour. Tel l'Irazu (3 500 m) qui avait dévasté, en 1962 la ville de Cartago en la submergeant de « lahars » (coulées boueuses mélangeant lave, cendres, eau et terre arrachée). Tel le Poas, à 2 708 m, possédant une forte activité fumérolienne et émettant un important panache de gaz acides. Tel l'Arenal, cône parfait au pied duquel s'étend la ville de La Fortuna qui fait semblant d'ignorer le danger qu'il représente. Et pas loin, visibles pratiquement de la route, on aperçoit des paresseux, des coatis, des toucans, des singes hurleurs et des iguanes...

Changement de décor au nord du Costa Rica (la « côte riche ») avec l'entrée au Nicaragua (un quart de la superficie de la France) le pays des lacs et des volcans, nettement plus pauvre. Une dizaine de volcans y sont actifs et leurs magnifiques silhouettes coniques, surmontées d'un panache de gaz, rappellent à chaque instant le danger. Nous en retiendrons deux. D'abord le Telica, dont la dernière éruption remonte à 2016. Nous y avons bivouaqué. Le matériel a été monté à dos de mulets par des jeunes des pauvres villages voisins. Le bivouac ne laisse pas forcément des souvenirs mémorables en terme de confort et de détente, mais la récompense ne tarde pas à arriver. Un volcan ça se mérite !

Un camaïeu de brumes se dégage, conférant à l'ensemble une grande part de mystère... L'accès à la lèvre du cratère ne se heurte à aucun contrôle ! Tout juste, un simple panneau annonce l'entrée dans une zone dangereuse. Ensuite, c'est le volcan Masaya. Le must !

VOLCAN TURRIALBA

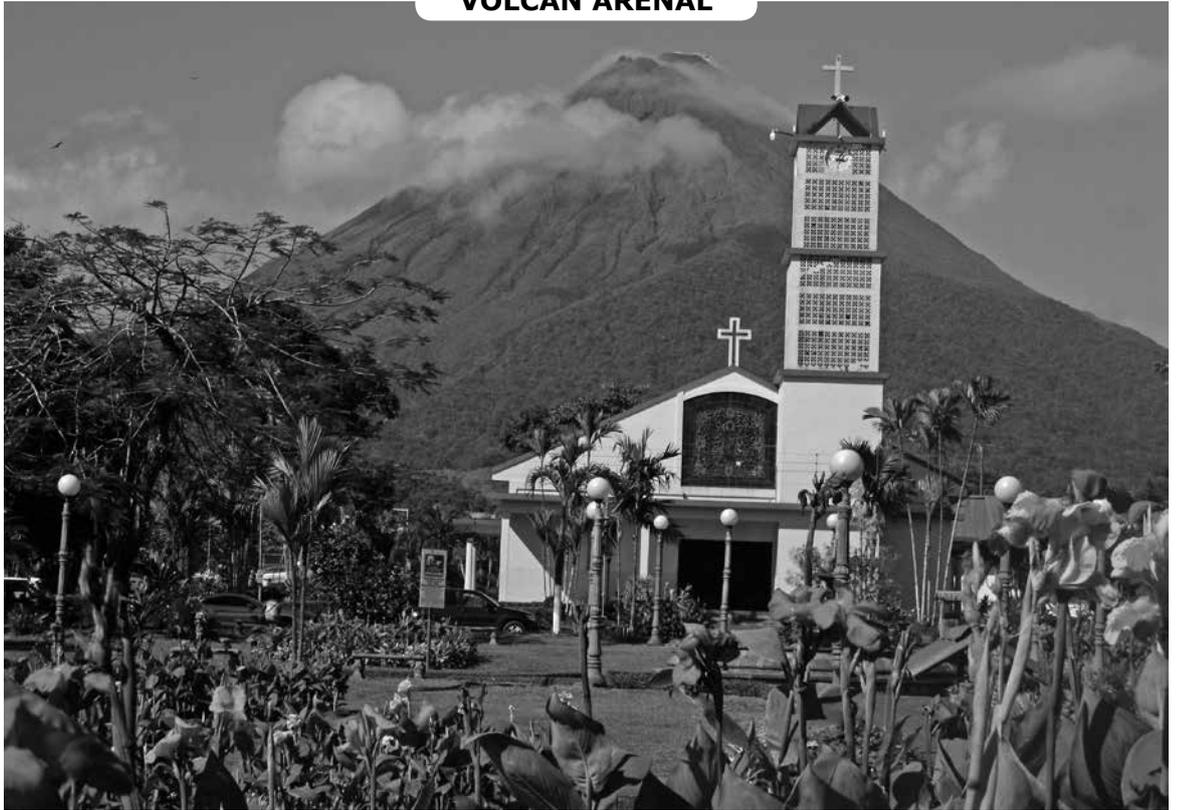


VOLCAN POAS





VOLCAN ARENAL

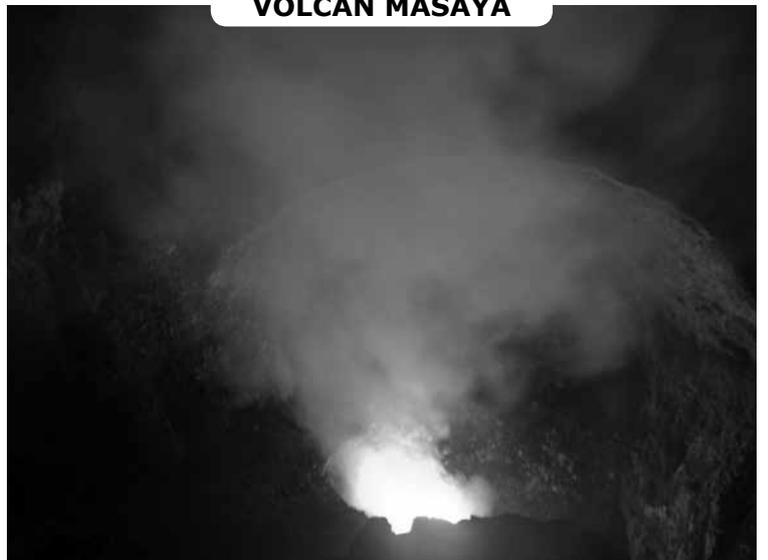


Même s'il n'est qu'à 635 m d'altitude, même si, à certains endroits, on peut y accéder en voiture, le spectacle est formidable. La lave en fusion du lac est très fluide et est constamment brassée par des gazages. Le ciel, rougeoyant de partout, se voit de très loin. Notre groupe est entré dans le parc par une voie « confidentielle », en pleine nuit. C'est défendu.

Le lac du Masaya fait partie des sept lacs de lave qui existent sur la planète : l'Érébus (en Antarctique) Hawaï, Vanuatu, le Congo (avec le plus grand d'entre eux, le Nyragongo), le Chili (lac du Villarica) et l'Éthiopie avec l'Erta Alé, certainement le plus fascinant de tous (et qui était en train de déborder, avons-nous appris). Toute la nuit, nous sommes restés devant le spectacle, photographiant, filmant, observant, trinquant.

Le lendemain, les douze heures d'avion entre Panama et Paris ont passé très vite.

VOLCAN MASAYA



SUR LE CRATÈRE DU VOLCAN MASAYA





Concours de pétanque Le Villageois le 27 août 2017

Multiactivités organisées par l'Association Familiale - Août 2017



Plantation de fleurs à l'école primaire avec le service technique





Marché aux puces organisé par ELL WATTER
le 10 septembre 2017



Fête paroissiale le 22 octobre 2017



Bourse aux vêtements organisée
par l'Association Familiale
le 14 et 15 octobre 2017





99^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918
le 11 novembre 2017





sundhoffen.fr

